



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

VERS UN AVENIR +SÛR

OPPBTP

preventionbtp.fr



HORIZON 2025

Grâce à la prévention, créons un avenir plus sûr

L'Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des Travaux Publics (OPPBT) est une structure paritaire créée en 1947 et sous tutelle du ministère du Travail. L'OPPBT rassemble 384 collaborateurs, experts en prévention, issus du terrain, qui accompagnent au quotidien les entreprises du secteur.

Les actions des femmes et des hommes de l'OPPBT se structurent autour de trois enjeux fondamentaux :

- **poursuivre la mobilisation** des entreprises et de leurs salariés pour développer la prise en charge active des questions de santé et de sécurité au travail ;
- **faire baisser le nombre d'accidents** graves et mortels ;
- **relever les défis** des conditions de travail et de leurs améliorations.

Pour relever ces enjeux,
l'OPPBT a mis en place le plan
stratégique @Horizon2025.
Rendez-vous sur le site [oppbt.com](https://www.oppbt.com)

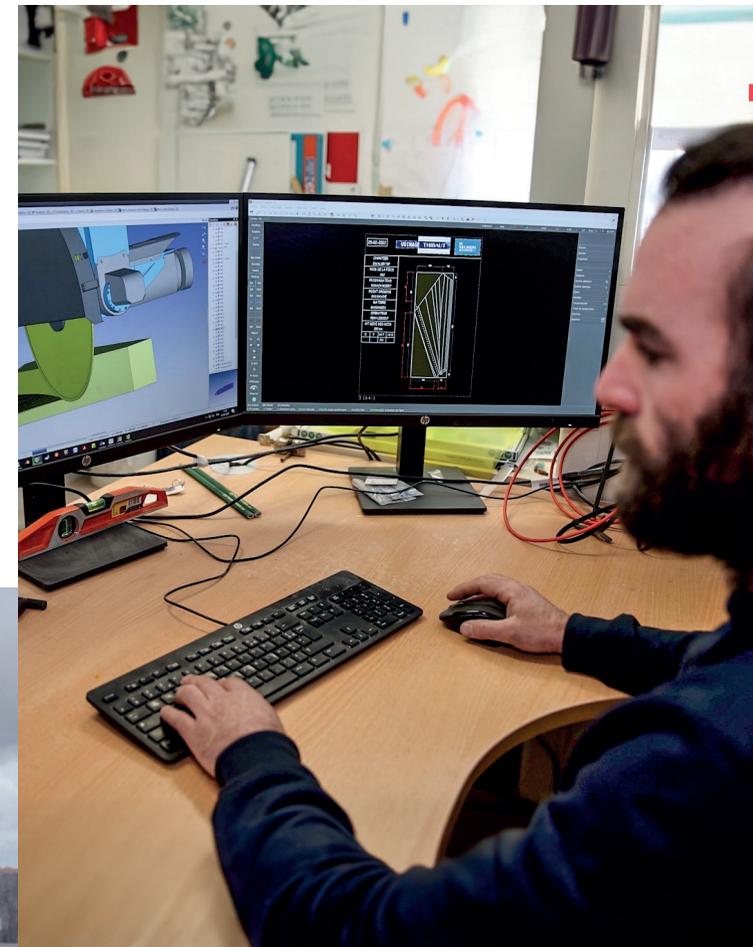
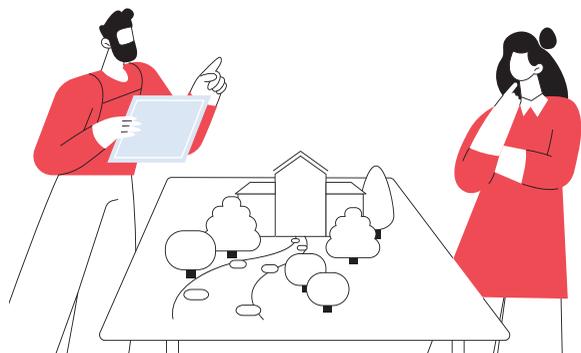
VERS UN SECTEUR DU BTP...

L'OPPBTB s'engage aux côtés des entreprises et de leurs salariés pour les aider à faire face aux défis climatiques, écologiques, technologiques, liés aux ressources, aux conditions de travail, etc. Ensemble, il est possible de construire un monde du BTP plus sûr, plus innovant, plus performant.

+ SÛR

Faire baisser le nombre d'accidents sur les chantiers

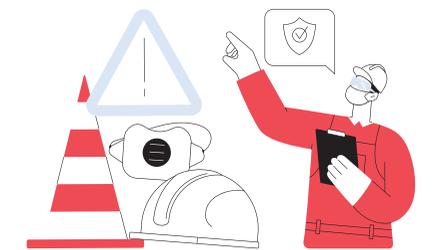
La priorité de l'Organisme est claire. Et pour cela, l'OPPBTB actionne l'ensemble des leviers à sa disposition pour développer la culture de prévention dans les entreprises du secteur, que ce soit par le biais de démarches individualisées ou mutualisées, par risque ou par cible. ●



+ INNOVANT

Saisir les opportunités offertes par l'innovation technique

L'innovation technique est un facteur clé d'amélioration des conditions de sécurité et de travail. En partenariat avec les acteurs du secteur, l'OPPBTB se saisit des opportunités offertes pour développer l'ingénierie prévention des métiers de demain et la mettre en œuvre dès la conception des projets de construction. L'Organisme expérimente ainsi de nouvelles technologies (exosquelettes, équipements de protection individuelle connectés, etc.) et mène des expérimentations dans les domaines de la reconnaissance d'images, de la data ou encore de l'intelligence artificielle. ●



+ PERFORMANT

Faire de la prévention une source de performance

L'OPPBTB a choisi de changer de regard sur la prévention – souvent perçue comme une obligation assortie de sanctions – et de la considérer comme une source de performance à part entière. Son retour sur investissement est, en effet, avéré et son impact sur la performance globale d'une organisation d'entreprise, démontré. L'OPPBTB entend mieux partager ces constats avec les entreprises et donner à celles qui le souhaitent les moyens de mettre en œuvre des actions de prévention efficaces et performantes. ●



SOMMAIRE

SOMMAIRE

- P. 08 Conversation avec la Présidence
- P. 10 Entretien avec Paul Duphil, secrétaire général de l'OPPBT

SOMMAIRE

Terrain



MAINTENIR UNE PRÉSENCE + FORTE

- P. 13 Notre stratégie
- P. 14 En actions
- P. 21 En chiffres

Digital



PROPOSER DES OUTILS TOUJOURS + CONCRETS

- P. 22 Notre stratégie
- P. 24 En actions
- P. 27 En chiffres

Innovation



INNOVER POUR UNE PRÉVENTION + EFFICACE

- P. 28 Notre stratégie
- P. 30 En actions
- P. 37 En chiffres

Formation



FORMER POUR UN TRAVAIL + SEREIN

- P. 38 Notre stratégie
- P. 40 En actions
- P. 45 En chiffres

Prévention



OPTER POUR UNE APPROCHE + POSITIVE

- P. 46 Notre stratégie
- P. 48 En actions
- P. 51 En chiffres

- P. 53 Missions et atouts de l'Organisme
- P. 54 Les collaborateurs au sein de la dynamique d'entreprise
- P. 56 La gouvernance
- P. 57 L'OPPBT en région



LA DEUXIÈME ANNÉE DU PLAN MONTRE LA PERTINENCE DES DIFFÉRENTS LEVIERS D'ACTIONS.

FRÉDÉRIC MAU,
Président de l'OPPBT



CONV ERSA TION

QUE RETENEZ-VOUS DE L'ANNÉE 2023 ?

Frédéric Mau • 2023 confirme la tendance qui s'est amorcée depuis la pandémie, un monde en perpétuel mouvement, marqué par des crises successives, les guerres en Ukraine et à Gaza, l'inflation, les difficultés d'approvisionnement, la question de l'énergie... Nous vivons une époque de ruptures que les avancées technologiques très rapides, à l'image de l'intelligence artificielle, bouleversent avec encore plus de force. Cela exige des travailleurs une capacité d'adaptation particulière pour faire face à ces changements profonds. Le secteur du BTP n'est pas en reste, il est même particulièrement concerné : la pression est toujours aussi forte, que ce soit dans la tenue des délais, des budgets... et avec dorénavant un paramètre supplémentaire : la RSE. De telles exigences d'adaptation et les difficultés que cela peut engendrer peuvent-elles expliquer le nombre encore trop important d'accidents enregistrés en 2023 ?

Cécile Beaudonnat • En effet, on peut se poser la question. La profession est chahutée par beaucoup de contraintes que le contexte de crise accentue encore. Il est donc plus que jamais primordial d'accompagner la profession pour prévenir les accidents et rendre les chantiers plus sûrs. Mais on ne pourra y parvenir qu'en travaillant collectivement et avec un véritable partage des responsabilités. En cela, on peut se réjouir de l'accord national interprofessionnel (ANI) signé en 2023 par le patronat et les organisations syndicales pour améliorer les moyens

de la prévention des accidents et les modalités de réparation et d'accompagnement des victimes d'accidents du travail et de maladies professionnelles. On peut également saluer la création du fonds d'investissement dans la prévention de l'usure professionnelle (FIPU). Ce fonds va participer au financement d'actions de sensibilisation et de prévention, de formation et de reconversion. Et des organismes de branche tels que l'OPPBT vont être au cœur du processus. Cela ne pourra qu'être encore plus bénéfique pour apporter la prévention au plus près du terrain.

JUSTEMENT, QUEL BILAN TIREZ-VOUS DES ACTIONS DE L'OPPBT EN 2023 ?

F. M. Les chiffres parlent d'eux-mêmes ! La campagne ciblée « MemePasMalBTP » du printemps dernier pour accompagner les professionnels autour du risque TMS a enregistré 494 000 visiteurs uniques, plus de 1 200 personnes ont participé aux webinaires, 537 diagnostics terrain ont été menés par l'OPPBT et surtout, c'est une campagne qui incite à passer à l'action : parmi les répondants à notre étude, une entreprise sur deux déclare avoir mis en place une action. Et on peut dire que cette campagne montre bien combien l'OPPBT est sur les bons sujets avec ici la prévention de l'usure professionnelle. De la même manière, la campagne sur l'hygiène en novembre dernier a rencontré son public, et là encore, il faut que l'on soit en éveil permanent sur ce sujet clé de la profession.

C. B. Pour ma part, j'aimerais mettre en avant les nombreuses dynamiques partenariales, par exemple avec les organisations patronales, qui sont un relais important des actions de l'OPPBT : organisation de plus de 700 ateliers et réunions d'information, relais des campagnes de sensibilisation ou encore la participation à plusieurs événements comme les Journées professionnelles de la construction, la Semaine de la Prévention, les assemblées générales et commissions prévention des fédérations régionales et départementales. Il faut également signaler les autres nombreux accords signés : la convention avec Caisse Nationale de Retraites des Agents des Collectivités Locales (CNRACL), le partenariat avec GRTGaz, Storengy, Téréga, Trapil et Géométhane pour la prévention sur les chantiers d'infrastructures gazières, la convention de coopération avec le Syndicat national du pompage de béton (SNPB), RTE et Enedis pour prévenir les risques liés

aux réseaux électriques ou encore la convention signée pour le chantier du Canal Seine-Nord Europe. On peut aussi saluer la convention signée entre la Fédération Nationale des Travaux Publics (FNTP) et Entreprises Générales de France (EGF) pour intégrer le dispositif du PASI BTP® créé avec l'appui de l'OPPBT.

PEUT-ON DIRE QUE LE PLAN STRATÉGIQUE @HORIZON2025 PORTE SES FRUITS ?

F. M. En effet, la deuxième année du plan montre bien la pertinence des différents leviers d'actions. L'OPPBT progresse comme prévu sur chacun des piliers. Le renouvellement de la gouvernance et l'effort continu de recrutement et de formation des collaborateurs participent pleinement au succès des actions menées. Par ailleurs, l'organisation gagne en souplesse pour mieux s'adapter à notre environnement mouvant. Il faut continuer dans ce sens pour construire un avenir plus sûr pour le BTP.

C. B. Les bonnes réponses sont à trouver dans la diversité de notre secteur, du grand groupe à l'artisan. Des réponses adaptées à chaque profil, mais avec une ambition commune, celle de faire de la formation des jeunes générations une priorité. Ils sont l'avenir de la profession et un levier majeur pour inscrire durablement la prévention dans le développement durable des entreprises. ●



FAIRE DE LA FORMATION DES JEUNES GÉNÉRATIONS UNE PRIORITÉ.

CÉCILE BEAUDONNAT,
Vice-présidente de l'OPPBT



EN TREN TIEN

PAUL DUPHIL,
Secrétaire général
de l'OPPBTP

**LA CONSTRUCTION EST
LE RÉSULTAT D'UN COLLECTIF.
LA RÉUSSITE DE
LA PRÉVENTION AUSSI.**

LA PROFESSION AU RENDEZ-VOUS

2023 a été marquée par la belle avancée de deux chantiers emblématiques pour la France : le chantier de reconstruction de la cathédrale Notre-Dame de Paris et celui de la construction des infrastructures des Jeux Olympiques et Paralympiques. L'engagement pris à l'époque par le Président de la République de la réouverture en 2024 d'un des monuments les plus visités de la capitale est en passe d'être tenu. Et de la même manière, le secteur du BTP a été au rendez-vous de ses engagements pour que les Français et le monde entier puissent vibrer

cet été au rythme d'un des événements sportifs internationaux les plus attendus. Ces deux chantiers majeurs sont la vitrine de ce que la profession réalise tous les jours, en France, à grande, moyenne et plus petite échelle : délivrer des projets dans les délais, dans le respect des engagements qualité et des règles de sécurité.

VERS UNE MEILLEURE PRISE DE CONSCIENCE

Sans aucun doute, il y a encore trop d'accidents, aussi il y a une véritable mobilisation de tous les acteurs pour que les travaux se passent au mieux et que la prévention progresse chaque jour un peu plus. En la matière, il faut sans cesse remettre l'ouvrage sur le métier et cela s'avère d'autant plus nécessaire que nous évoluons dans un monde qui change de plus en plus rapidement, marqué par des avancées technologiques majeures et des crises successives. En 2023, pour la première fois, une véritable

visibilité médiatique a été donnée à la problématique des accidents du travail : un collectif de familles de victimes a interpellé le Gouvernement sur la nécessité d'améliorer la prévention des accidents mortels au travail. Un rassemblement inédit s'est tenu à Paris devant le ministère du Travail. Un message entendu par les pouvoirs publics qui ont diffusé en septembre une campagne de sensibilisation : « Sécurité au travail : responsabilité de l'entreprise, vigilance de tous ». La création du fonds d'investissement dans la prévention de l'usure professionnelle (FIPU) est également un signe encourageant envoyé par l'État. Il va permettre aux entreprises d'engager plus d'actions de prévention et à l'OPPBTP d'être encore plus présent à leur côté.

UNE BELLE AVANCÉE POUR @HORIZON2025

Ce contexte de ruptures et d'avancées conforte plus que jamais notre rôle et la pertinence des leviers de notre plan stratégique @Horizon2025. Deux ans se sont écoulés depuis sa mise en place et l'ensemble des parties prenantes peut se féliciter du rythme de croissance avec lequel nous avançons : il est le signe de la forte mobilisation des équipes sur chacun de ses axes. Notre présence sur le terrain est forte avec un réseau territorial très actif : plus de 10 000 entreprises ont été accompagnées dont 4 012 à distance via notre Agence en ligne. L'on peut aussi se réjouir de la bonne audience de nos deux campagnes ciblées sur les TMS et l'hygiène. Nous occupons le terrain et nous sommes attendus ! Preuve en est également la consultation de notre site internet : un beau succès avec plus de 4 millions de visiteurs, soit quatre fois plus qu'avant Covid, et près de 9 millions de pages vues dont 44 % sur la rubrique « Ressources » avec 388 000 téléchargements sur



**POUR LA PREMIÈRE FOIS,
UNE VÉRITABLE VISIBILITÉ
MÉDIATIQUE A ÉTÉ
DONNÉE AUX ACCIDENTS
DU TRAVAIL.**

l'année ! Nos documents sont appréciés par les entreprises, car ils sont pointus et répondent aux attentes des professionnels. En 2023, il convient de noter que les guides sur la canicule et le montage et installation de grues ont été unanimement reconnus par la profession et sont très utiles.

CONSTRUIRE LA PRÉVENTION DE DEMAIN

En 2023, nous avons également continué notre travail au long court pour imaginer et construire les solutions de prévention pour les chantiers du futur. Les nouvelles technologies digitales et la disponibilité massive de données numériques vont nous aider à révolutionner la sécurité sur les chantiers. Objectif : développer une prévention intégrée dès la conception grâce à l'innovation. En ce sens, nous pouvons nous réjouir de l'arrivée de six nouvelles startups dans l'accélérateur « Santé-Prévention dans le BTP ». En matière de formation, le challenge de sensibilisation « 100 minutes pour la vie » a confirmé son succès auprès des apprenants et enseignants, ainsi que le lancement du module e-learning à destination des nouveaux dirigeants. Enfin, s'agissant de l'équation prévention et performance, 2023 a été marquée par la publication des conclusions de

la chaire « Prévention & Performance dans le BTP » qui nous associe à CentraleSupélec, Eiffage Génie Civil, Vinci Construction Terrassement et Legendre. Des résultats qui devraient nous aider à embarquer les entreprises dans une approche résolument positive et incitative en prévention des risques professionnels.

PERSÉVÉRER AU SERVICE DES ENTREPRISES

En 2024, nous allons continuer à tracer le sillon de notre plan stratégique. Ne rien lâcher pour accompagner au mieux les entreprises. Nos maîtres-mots doivent être : « au service de » et « persévérance ». En effet, plus que jamais, l'OPPBTP doit être là pour aider la profession à prévenir les risques dans un monde de plus en plus instable. Tout comme les entreprises, nous devons nous adapter et être agiles. Le secteur compte sur nous, nous sommes une référence pour donner les règles de l'art de la prévention, mais aussi l'impulsion à faire mieux ensemble. La construction est le résultat d'un collectif. La réussite de la prévention aussi. ●

MAINTENIR UNE PRÉSENCE + FORTE

L'OPPBTB affirme sa volonté de maintenir une présence importante de ses conseillers et experts sur le terrain, au plus près des entreprises et de leurs enjeux de prévention. Cette présence sur le terrain passe par la mise en place de conventions et de programmes opérationnels avec des partenaires professionnels et avec les services de prévention et de santé au travail. Elle repose également sur le développement du réseau d'entreprises des conseillers de l'OPPBTB. Le rôle de ces derniers est central puisqu'ils sont au quotidien sur les chantiers auprès des entreprises, et qu'ils favorisent les remontées des bonnes pratiques et le déploiement des campagnes ciblées.



Franck Ollivier,
Directeur des opérations
et de la formation

QUELS SONT VOS SUJETS DE SATISFACTION POUR 2023 ?

Je mentionne tout d'abord le fait que nous avons réalisé tous les recrutements qui étaient prévus. Nos agences sont désormais au complet et dotées de profils de qualité. Nous avons également su monter en compétence sur toutes les actions fournies et nous sommes parfaitement alignés avec le plan stratégique, avec toutefois la nécessité de plus développer les études de cas Prévention & Performance. Je tiens à souligner la surperformance de la formation professionnelle continue avec plus de 15 500 stagiaires formés et le beau succès de l'Agence en ligne qui recueille plus de 97 % de satisfaction. Nous sommes les seuls à proposer ce service d'écoute 5j/7 et il est important de saluer l'implication des équipes.

QUELS SONT LES AUTRES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE ?

Pour moderniser et harmoniser l'existant, nous avons lancé une nouvelle démarche de conseil avec les contrats de performance prévention, ainsi qu'une nouvelle collection de réunions d'information. Il y a aussi nos campagnes ciblées qui rencontrent un vrai succès. Je pense tout particulièrement à celle sur les TMS qui enregistre de bons résultats et a incité nombre d'entreprises à mettre en place des actions.

QUELLE EST VOTRE AMBITION POUR 2024 ?

Nous devons maintenir notre niveau d'excellence et être au plus près des entreprises pour bien comprendre leurs problématiques. Concrètement, nous allons les accompagner dans le cadre du FIPU et avons prévu par ailleurs de déployer une campagne sur les travaux en hauteur. ●

Partenariats : la force du collectif

Dans le cadre de leurs partenariats, l'OPPBTB et les organisations professionnelles et syndicales ont poursuivi leurs actions communes pour favoriser la diffusion de la culture prévention dans les entreprises.

FFB

Zoom sur les initiatives 2023

Dans le cadre de l'accord de partenariat pluriannuel (2022-2025) sur la prévention des risques professionnels signé en 2022 par la FFB et l'OPPBTB, de nombreuses actions ont été menées conjointement en 2023. Au niveau national, l'OPPBTB a accompagné la FFB pour la Semaine de la prévention organisée en mars. Au programme : **24 sessions de webinaires à destination des chefs d'entreprises (et portant sur les thèmes suivants : évaluer les risques et éviter les accidents, chutes de hauteur et de plain-pied, matériels et équipements de travail, TMS) et des compagnons (bonnes pratiques de prévention)**. L'OPPBTB était également présent au congrès de la FFB en juin et au congrès de l'Union des Métiers Génie Climatique Couverture et Plomberie (UMGCCP) en avril avec

la participation à des ateliers sur le risque électrique et les toitures fragiles, ainsi qu'aux Rencontres des Métiers du Gros Œuvre (RMGO) en septembre. Au niveau national et régional, des newsletters mensuelles d'information ont été envoyées autour des axes majeurs : l'actualité de l'OPPBTB, les dernières sorties de produits et services, et enfin la mise en avant des articles les plus lus sur preventionbtp.fr.

Un travail technique collaboratif important a été également mené sur des sujets variés tels que les dallagistes, le guide étancheurs ou encore la contribution de notre direction technique au « kit bruit » de la FFB.

L'objectif de toutes ces actions est de garantir de bonnes conditions de travail aux salariés, de maintenir la performance globale des entreprises et d'innover, en faisant de la prévention des risques professionnels un atout. ●

Dans le cadre de l'accord national avec la FFB, l'OPPBTB a réalisé auprès d'entreprises adhérentes en 2023 :

154 réunions d'information qui ont réuni

2331 participants



De plus, une étude sur les besoins des TPE en matière de santé-sécurité au travail a été menée auprès de près de 500 artisans du bâtiment adhérents à la Capeb. Cette étude nous permettra d'adresser plus justement les messages de prévention à cette population. ●

Dans le cadre de l'accord national avec la CAPEB, l'OPPBTB a réalisé auprès d'entreprises adhérentes en 2023 :

183 ateliers sur le Document Unique qui ont réuni

978 participants

qui tiennent compte de l'évolution des besoins des artisans en lien avec les enjeux de développement durable, rénovation énergétique, nouveaux modes constructifs, numériques... **Ces quatre axes de travail sont l'évaluation des risques professionnels, la prévention dans les métiers, la promotion de la prévention et le développement de la prévention comme vecteur de modernité, d'innovation et d'attractivité.**

Nous avons également poursuivi un intense travail de collaboration technique notamment autour d'études métiers comme celle des couvreurs, mais aussi des études ergonomiques à l'instar de celle sur la mise en œuvre de carreaux de grands formats.

CAPEB

Un partenariat renforcé

L'OPPBTB est engagé dans un partenariat formalisé avec la CAPEB depuis 2011. En 2023, dans le cadre de ce partenariat renouvelé en 2022, l'Organisme a participé à différents événements : les Rencontres de la CAPEB, son Assemblée générale ou encore les Journées professionnelles de la construction. L'année a également été marquée par le renouvellement des engagements avec l'ensemble des CAPEB en régions et départements. Nous poursuivons **l'objectif commun de faire progresser les entreprises en prévention, changer les comportements et donc gagner en performance économique, technique et humaine.** Pour cela, les partenaires se fixent de nouvelles priorités d'actions

FNTP

Une nouvelle convention pour améliorer la santé au travail

Le 11 mai 2023, la FNTP a signé une nouvelle convention nationale de partenariat avec le ministère du Travail, du Plein-emploi et de l'Insertion, la Cnam, l'INRS et l'OPPBTB. Cette convention de cinq ans a pour objectif d'améliorer la santé au travail dans le secteur des travaux publics.

Celle-ci prévoit la mise en œuvre de 5 groupes de travail autour des thématiques suivantes : **la DATA et la sinistralité, le bien-être au travail, la coactivité, les risques chimiques et enfin le déploiement d'actions initiées lors de la précédente convention.**

Tous les groupes de travail ont été lancés dès la signature. Le bilan du partenariat 2017-2022 est positif avec une baisse structurelle de la sinistralité du secteur, une meilleure prise en considération des TMS, la création du socle commun Prévention TP ou encore avec des actions de sensibilisation pour les maîtres d'ouvrage, comme avec la mise en œuvre de la charte « Chantiers franchement sûrs ». Cependant, il est nécessaire de poursuivre les efforts pour développer la culture de la prévention, surtout face aux nouveaux enjeux de santé publique tels que les conditions de travail durant les fortes chaleurs.

Pour cela, nous avons poursuivi le développement de l'action « Chantiers franchement sûrs » avec notamment la communauté d'agglomération Évreux Porte de Normandie, véritable ambassadeur de cette initiative. ●

Dans le cadre de l'accord national avec la FNTP, l'OPPBTB a réalisé auprès d'entreprises adhérentes en 2023 :

688 diagnostics et accompagnements, et

1687 actions ponctuelles

FSCOPTBTP

Actions prévention : poursuivre la dynamique !

En 2022, la Fédération Scop BTP et l'OPPBTB signaient une nouvelle convention nationale de partenariat. Objectif : aller encore plus loin dans l'accompagnement des Scop du BTP dans l'évaluation des risques et la culture de la prévention. Ainsi, en 2023, l'OPPBTB était présent lors des Journées des permanents et des mandataires Scop. Deux outils ont, par ailleurs, été mis en place : l'espace prevention.scopbtp.org – où l'on trouve notamment des outils et des bonnes pratiques de prévention et les dernières actualités – et une newsletter prévention avec les dernières informations prévention. Au niveau régional, l'OPPBTB a tenu un stand lors de la convention Scop BTP à Bordeaux. ●



Dans le cadre de l'accord national avec la FSCOPTBTP, l'OPPBTB a réalisé auprès d'entreprises adhérentes en 2023 :

122 diagnostics et accompagnements, et

143 actions ponctuelles



COLLABORATION AVEC LES ORGANISATIONS SYNDICALES DE SALARIÉS

Les organisations syndicales de salariés ont été des relais des campagnes de l'OPPBTB. L'OPPBTB et la CFDT ont notamment travaillé de concert pour la campagne fortes chaleurs et canicules avec la production de brochures et d'affiches. L'Organisme a également participé aux journées revendicatives pour la santé au travail avec la CGT, aux journées de liaison avec la CFE-CGC BTP, au séminaire de FO et à l'assemblée générale de la CFTC bati-mat-tp. ●

Un accompagnement sur le terrain et en ligne

Plus que jamais, l'OPPBTB a continué en 2023 ses actions sur le terrain, pour être au plus près des entreprises, qu'elles soient petites ou grandes, dans l'Hexagone ou en Outre-mer. Le déploiement de l'accompagnement dans les DOM a connu, en effet, l'année dernière, une nouvelle étape.



Plus de **300** réunions d'information réalisées en 2023 regroupant plus **4 500** participants

5 thématiques de réunions d'information déployées en 2023 : Risque routier, TMS, Accueil, Document Unique, PPSPS

35 nouveaux contrats de performance prévention engagés en 2023

une collection unique en lien avec preventionbtp.fr et personnalisable par le conseiller. Deux usages sont possibles pour deux niveaux d'actions différents : le diagnostic préalable pour qualifier des besoins clients et le diagnostic approfondi pour expertiser une ou plusieurs problématiques prévention. **Grâce aux contrats de performance prévention, l'OPPBTB peut calibrer la réponse la plus appropriée aux besoins des entreprises et cela plus rapidement qu'avant.**

Autre nouveauté lancée en décembre 2023 : la collection des réunions d'information. Là aussi, il s'agissait de moderniser l'existant. L'objectif de la démarche était de faire évoluer le processus de promotion concernant ces réunions et de disposer d'une collection nationale de

supports d'animation pour les réunions présentes avec les clients entreprises du BTP. Chaque kit comprend une trame d'invitation, un kit d'animation commenté, un livret du participant et une enquête de satisfaction. En 2023, cinq thématiques ont été déployées (risques routiers, TMS, accueil, document unique et PPSPS) et deux modules optionnels proposés (accueil intérim et apprentissage et cerveau). Cinq autres thématiques vont être mises à disposition des conseillers au premier trimestre 2024. Cette nouvelle collection ayant été déployée récemment, il est encore trop tôt pour dresser un bilan. ●

Nouveautés

Démarche conseil et réunions repensées pour plus d'efficacité

Pour moderniser et harmoniser les diagnostics prévention existants, en mai 2023, **l'OPPBTB a lancé une nouvelle démarche de conseil auprès des entreprises : les contrats de performance prévention.** Cette initiative a aussi été motivée par la volonté de revoir le processus d'engagement d'une démarche d'accompagnement long, d'accentuer le lien avec l'offre digitale disponible sur le site preventionbtp.fr et de disposer d'un seul et même outil pour simplifier le traitement par les conseillers. Le support d'écoute client « Le Mémo Découverte » a ainsi été actualisé, les 40 fichiers de diagnostics prévention ont été regroupés dans

CSE et Grandes Entreprises

Être au plus près du terrain

En 2023, l'OPPBTB a poursuivi son accompagnement des CSE. Les conseillers ont pris part à plus de 960 réunions, soit plus de 660 entreprises concernées. Ils ont ainsi pu relayer les messages des campagnes ciblées et maintenir le lien avec leur réseau de proximité. En parallèle, près de 600 membres de CSE ont participé à 83 sessions de formation. Et pour avoir encore plus d'impact, La Lettre des CSE a été remaniée pour donner plus de place aux témoignages.

960 participations aux réunions de CSE dans plus de **660** entreprises

2 Lettres des CSE publiées en 2023 (tirées chacune à **2 400** exemplaires) sur les thèmes : « Élu CSE : formez-vous pour améliorer la prévention dans votre entreprise de BTP » et « Santé et sécurité à l'ordre du jour de votre CSE »

S'agissant de l'accompagnement des Grandes Entreprises, l'équipe de la Direction Grandes Entreprises de l'OPPBTB a mené 130 jours d'animation en Formation professionnelle continue. Un diagnostic a été conduit avec l'Institut pour une culture de sécurité (ICS) et neuf diagnostics simplifiés avec les agences régionales. 28 audits ont également été conduits dans le cadre du passeport PASI BTP® mis en place avec notre partenaire EGF BTP. ●

3 Matinales Prévention Grand Groupes ont été organisées : « Leadership en sécurité », « Foncsi 4 », « Culture Juste »

Outre-mer

Le déploiement se poursuit

Dans son plan stratégique quinquennal @Horizon2025, l'OPPBTB prévoit de déployer auprès des entreprises du BTP des départements d'Outre-mer, un service équivalent à celui dont bénéficient leurs homologues de l'Hexagone. Initiée en 2022, **la démarche s'est poursuivie en 2023 avec des campagnes de prévention organisées en Guadeloupe, en Guyane, à La Martinique, à Mayotte et à La Réunion.** Ces campagnes comprenaient des réunions d'information et d'échange sur différents sujets de prévention; des ateliers thématiques (DUER, PPSPS, Préparation de chantier...); une formation destinée à développer la capacité d'observation, d'analyse et de réaction des équipes face aux risques; des visites pédagogiques de chantier pour apprendre à repérer les principaux risques et trouver des solutions de prévention. En parallèle de ces campagnes, l'OPPBTB a continué ses démarches pour mettre en place le système de cotisations et pour pouvoir implanter des agences régionales en 2025. ●



326 entreprises touchées, avec **94** diagnostics réalisés **73** réunions d'information et ateliers menés **12** formations animées

L'AGENCE EN LIGNE

Des chiffres qui parlent d'eux-mêmes

L'Agence en ligne pour obtenir rapidement une réponse à une question sécurité et prévention, ce sont :



près de **1,5 million** de questions/réponses consultées sur le site

8 100 sollicitations d'entreprise en 2023

87 % des cas résolus en moins de 24h

plus de **97 %** de satisfaction client

Des campagnes qui portent bien leur nom

Chaque année, l'OPPBTP mène deux campagnes nationales ciblées. En 2023, elles ont porté d'une part sur les TMS et d'autre part sur l'hygiène. Et le succès a encore une fois été au rendez-vous. Ces campagnes touchent leur public et permettent d'engager des actions sur le terrain.

TMS

Même pas mal BTP

Les troubles musculo-squelettiques (TMS) sont la première cause de maladies professionnelles dans le BTP. Pour prévenir ce risque, l'OPPBTP a déployé du 3 avril au 13 mai 2023, avec le soutien de l'État, de la Cnam et des SPST, un dispositif inédit. Une campagne de communication a été déclinée par métier autour du concept « Même pas mal ». Elle était ainsi visible dans la presse professionnelle, sur le digital et les réseaux sociaux, mais aussi sous format vidéo et affichage. Les entreprises et partenaires avaient à disposition un kit pour communiquer auprès de leurs équipes et réseaux.

Une campagne d'information et de sensibilisation destinée à tous les publics, a également été déployée avec différents outils : une série de webinaires pour les opérateurs, encadrants et chefs d'entreprise ; un site dédié memepasmalbtpt.fr ; des vidéos pratiques et un module e-learning D'Clic Prévention TMS ; un kit d'animation sous forme de jeu de questions/réponses pour les formateurs de CFA. Et l'ensemble des entreprises du BTP ont reçu au cours de la campagne un numéro de la Lettre de la Prévention.

Près de
494 000
visiteurs uniques sur le site
memepasmalbtpt.fr

Et parce que la force de l'OPPBTP, c'est sa présence sur le terrain, près de 150 conseillers en prévention sont allés durant plus de trois mois à la rencontre des entreprises pour analyser leurs besoins et engager une démarche d'accompagnement. **537 diagnostics ont ainsi été réalisés par l'OPPBTP** qui a adopté une approche différenciée selon la taille des entreprises : pour celles de moins de 20 salariés, les conseillers se sont appuyés sur un diagnostic simplifié réalisé sur le chantier ; pour les entreprises de plus de 20 salariés, un diagnostic plus approfondi de 2h a été proposé. Un autre chiffre à retenir : 827 personnes ont participé à des réunions Cap prévention sur les TMS. ●

Parmi les

1 005 entreprises participantes, 1 sur 2 répondant à l'étude* déclare avoir mis en place une action à la suite de la campagne

*Étude réalisée par Viaivoice pour l'OPPBTP du 11 au 28 juillet 2023 auprès de 2 005 entreprises du BTP de toutes tailles et secteurs d'activité.



1 campagne articulée en priorité autour de 3 causes biomécaniques majeures : les efforts intenses et ports de charge, les gestes répétés et les postures contraintes, et avec une pratique liée à 3 phases clés du chantier : la livraison du chantier, l'approvisionnement au poste de travail et la réalisation des travaux.



Hygiène

Dans le BTP, l'hygiène c'est notre chantier !

25 % des chantiers ne disposent pas de base vie mutualisée, raccordée ou entretenue quotidiennement. Et sur les chantiers de maison individuelle, 70 %* ne proposent pas de cabine de toilettes. Changer cet état de fait est une priorité pour des raisons de dignité, de santé, d'attractivité du secteur, mais aussi de gain de productivité. **C'est pour cela que l'OPPBTP et les acteurs des branches du BTP ont décidé de mener en novembre 2023 une campagne de communication, de sensibilisation et d'accompagnement terrain pour améliorer les conditions de travail sur les chantiers.** Parmi les outils proposés : des affiches, un webinaire destiné aux opérateurs, encadrants et chefs d'entreprise, un site dédié pour trouver la bonne solution d'équipement selon son chantier, des vidéos de prévention et un support d'intervention destiné aux CSE et préventeurs.

Sur le terrain, **les conseillers de l'OPPBTP et nos partenaires SPST ont mené 224 diagnostics et ont réalisé 7 500 enquêtes auprès des compagnons lors de leurs visites médicales en SPST.** En parallèle, l'OPPBTP et l'ACIM-DLR ont publié un référentiel pour bien choisir une base vie et/ou une installation d'hygiène pour son chantier. ●

*Étude menée par la Cham en 2022.

Près de
200 000
visiteurs uniques sur le site
hygienebtpt.fr
263 887 pages vues
250 000 entreprises ciblées

Travaux en hauteur

Travaux en hauteur, pas droit à l'erreur

Parce que les chutes de hauteur sont encore trop fréquentes, l'OPPBTP a relancé sa campagne « Travaux en hauteur, pas droit à l'erreur » du 27 juin au 1^{er} septembre 2023. Objectif : sensibiliser un maximum d'entreprises à ce risque particulièrement présent, surtout lors des interventions sur toitures fragiles et, de manière générale, par défaut de protection collective. L'OPPBTP a mis à disposition des entreprises sur preventionbtpt.fr une boîte à outils regroupant l'ensemble des ressources utiles gratuitement pour assurer la sécurité des compagnons lors de travaux en hauteur. Un emailing a également été diffusé ainsi que des communications sur les réseaux sociaux et sites d'information du BTP pour promouvoir la campagne et embarquer les entreprises dans la démarche. ●

17 000
visites sur la boîte à outils



BILAN DES CAMPAGNES 2022

Des chiffres qui parlent d'eux-mêmes

— En 2023, ont été publiés les résultats de deux campagnes menées en 2022. **La première portait sur le « zéro risque routier dans le BTP » :**

45% des **1 616** répondants à l'étude post-campagne ont mis en place des actions comme l'affichage dans les locaux et l'organisation de réunions d'information

1 091 diagnostics réalisés

— **La seconde portait sur les salariés intérimaires :**

85% des **1 968** répondants à l'étude post-campagne se souviennent de la campagne

29% se sont rendus sur le site dédié lepacksecuriteinterimaireBTP.fr

25% ont entrepris une action à la suite de la campagne comme l'affichage dans les locaux et l'organisation de réunions d'information

513 diagnostics effectués et **83%** des entreprises satisfaites

Former et apprendre du terrain

L'actualité 2023 de l'OPPBT s'est aussi jouée du côté de la Formation professionnelle continue (FPC) parce que la formation reste au cœur du sujet de la prévention. Les conseillers ont, par ailleurs, été très présents sur le terrain pour recueillir les bonnes pratiques et les diffuser, car elles sont aussi riches d'enseignement.

Bonnes pratiques

Poursuivre la dynamique REX

Parce que les bonnes pratiques de prévention existent sur le terrain et qu'elles ne demandent qu'à être partagées, l'OPPBT effectue un important travail de recueil de ces retours d'expérience pour les mettre à disposition de l'ensemble des acteurs du BTP sous la forme d'étude de cas sur son site preventionbtp.fr. Ainsi en 2023, 343 études de cas Chantiers ont été proposées et 80 % d'entre elles sont retenues, pouvant potentiellement être publiées. Un autre chantier majeur pour l'organisme : les études de cas Prévention & Performance qui ne sont pas encore à la hauteur des attentes en termes de volume. Et pourtant, il est primordial de montrer que la prévention est un levier de la performance. ●

440

entreprises ont contribué à la publication d'Études de cas Chantiers qui valorise une bonne pratique de prévention ou d'Études de cas Prévention & Performance qui analyse les avantages en termes de prévention et de gain économique d'une bonne pratique

343 études de cas Chantiers

31 nouvelles études de cas Prévention & Performance

Plus de 60 ouvrages, fiches pratiques et mémos mis en ligne sur preventionbtp.fr



L'info en +

L'OPPBT est intervenu dans 17 événements : 2 salons de la prévention (dont Préventica), 3 salons du BTP (dont Artibat) et 6 salons d'organisations professionnelles ou d'organisations syndicales de salariés. Au total, se sont plus de 173 000 visiteurs qui ont participé à ces événements. ●

Au total, se sont plus de **173 000** visiteurs qui ont participé à ces événements.

Nouveau pôle Ingénierie et Innovation

FPC : une offre et une pédagogie repensées !

Pour améliorer la réactivité de l'OPPBT et engager des travaux de rénovation sur l'offre de formation et la pédagogie proposées, les activités FPC ont été marquées en 2023 par la création d'un nouveau pôle Ingénierie et Innovation. La nouvelle équipe a été mise en place au 1^{er} mars et son fonctionnement a été repensé et digitalisé. Résultat : en septembre 2023, le nouveau catalogue 2024 a été envoyé aux grands comptes et aux agences de l'OPPBT. 1 650 exemplaires au total. Pour en faire la promotion, une campagne de communication a été menée sur les réseaux sociaux, sur le site preventionbtp.fr, ainsi que par l'envoi d'un emailing, et d'un webinar dédié. Et on enregistre ainsi en 2023 plus de 1 500 téléchargements du catalogue ! En parallèle, les équipes ont mené leur mission de promotion de la FPC pour créer du trafic sur le

site et générer des inscriptions aux formations. Au total, 17 actions de promotion ont été menées et plus de 162 000 mails envoyés. À noter également la diffusion sur le site de quatre vidéos : des témoignages sur l'impact sur le terrain de la FPC et des focus sur les formations top management. ●

1 094 entreprises ont participé à au moins une formation (+23 %) qui concernait le plus souvent la direction et l'encadrement intermédiaire ou de proximité

+20% d'activité du côté des grands comptes avec des sollicitations plus importantes de la maîtrise d'ouvrage et des ETT

6 478

entreprises ont bénéficié d'un accompagnement, d'une assistance terrain ou à distance par les agences territoriales



5 804

entreprises ont participé ou organisé des réunions ou des actions collectives de promotion de la prévention



4 012

entreprises ont fait appel aux équipes de l'agence en ligne pour plus de 8 000 réponses



TMS : Même pas mal BTP

Près de **494 000** visiteurs uniques sur le site memepasmalbtp.fr

512 000 pages vues
250 000 entreprises ciblées

5 webinaires métiers
2 webinaires thématiques avec **1231** participants



Travaux en hauteur, pas droit à l'erreur

24 000 pages vues pour la boîte à outils Chute de hauteur : une sélection de **67** solutions et outils pratiques



Lors de la campagne « Dans le BTP, l'hygiène c'est notre chantier ! »

251 000 impressions sur les réseaux sociaux

avec **14 700** réactions, **8 800** clics et plus de **50 000** clics pour **3** vidéos sur TikTok



PROPOSER DES OUTILS TOUJOURS + CONCRETS

Fort de ses premiers succès avec le digital et en s'appuyant sur son site internet, l'OPPBTP vise un accompagnement massif des entreprises et des salariés du BTP, et en particulier les TPE/PME. L'organisme met à leur disposition des outils digitaux simples, efficaces et accessibles, complémentaires de sa présence sur le terrain. Cette « démultiplication » des capacités de l'OPPBTP s'exprime notamment grâce à deux services aux entreprises : l'information technique et le parcours d'accompagnement.



Jérôme Monteil,
Directeur digital & communication

QUELS SONT VOS SUJETS DE SATISFACTION POUR 2023 ?

Tout d'abord d'avoir rempli nos objectifs du plan. Ensuite, de manière plus précise, nous pouvons collectivement nous féliciter du succès du site dont la fréquentation explose. Les raisons sont multiples : un site plus lisible, des contenus pertinents et plus nombreux, un meilleur référencement...Preventionbtp.fr a véritablement trouvé son public, tout comme l'application Check Chantier qui enregistre de belles performances.

QUELS SONT LES AUTRES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE ?

L'interaction réussie avec les communautés via les réseaux sociaux qui nous permettent un contact en temps réel. Nous avons maintenant plus de 76 000 followers ! Et depuis mi-janvier, nous sommes présents sur TikTok. 2023 a également été marquée par la présence de plus en plus importante du format vidéo et du recours à la data pour adresser des messages plus personnalisés.

QUELLE EST VOTRE AMBITION POUR 2024 ?

Nous allons poursuivre notre travail sur le site preventionbtp.fr pour améliorer encore le confort d'usage. Il comprend 14 000 contenus, une masse d'informations précieuse que l'on doit rendre encore plus facilement accessible aux entreprises. Et nous allons continuer à proposer d'autres contenus plus pointus. Enfin, nous allons explorer plus avant les opportunités de l'IA pour gagner en réactivité, et être plus présents sur TikTok avec des influenceurs aux messages décalés. ●

Offrir des contenus et des services de qualité facilement accessibles

Le site preventionbtp.fr est au cœur du dispositif digital de l'OPPBTB. Il est un outil indispensable et complémentaire des actions terrain : les entreprises y trouvent nombre de contenus et de solutions pour accompagner leurs démarches de prévention au quotidien.

Bilan

Preventionbtp.fr : un succès grandissant

Le site preventionbtp.fr affiche un bilan 2023 très positif avec de **belles performances de consultation avec plus de 4 millions de visiteurs. 58 % du trafic provient du référencement naturel en forte croissance.** À noter également que le trafic provenant des emails a augmenté de 58 % avec 300 000 visites (vs 190 000 en 2022). La rubrique Ressources totalise 44 % des pages vues avec une forte demande sur les questions/réponses. **Les téléchargements sont en hausse : 34 % concernent les fiches outils, 28 % les ouvrages et 26 % les affiches.** Les TPE plébiscitent particulièrement les outils et les fiches pratiques, tandis que les entreprises de plus de 50 salariés se focalisent plus sur les mémentos et les études de cas. Du côté des actualités mises en ligne, on enregistre 360 000 pages vues en 2023 (6 % du trafic total). Dans le top 3 des actualités les plus consultées : « Exosquelettes, dispositifs d'assistance physique : 50 modèles à la loupe ! », « Canicule, les précautions à prendre sur les chantiers » et « Effondrement d'un échafaudage à Paris : attention à la conception et au montage ! ».

Parmi les chantiers menés en 2023 par la Direction du digital et de la communication, une enquête menée auprès des chefs d'entreprises (TPE/PME) et des préventeurs sur l'usage du site preventionbtp.fr. Objectif : capitaliser sur le besoin et la parole de l'utilisateur, placés au centre de l'expérience du site. Une nouvelle arborescence et de nouveaux gabarits de pages sont en cours de conception pour un déploiement à l'automne 2024. Par ailleurs, les équipes ont mené un travail de fond sur le moteur de recherche du site. Résultat : un meilleur fonctionnement perceptible par tous – un indice de satisfaction de 4,3/5 sur l'ensemble de l'année – avec de moins en moins de temps consacré aux actions correctives au cas par cas, et de nouvelles perspectives d'amélioration grâce à l'IA. ●

Plus de
388 000
téléchargements
de documents



La Lettre de la Prévention (4 numéros en 2023) est adressée à toutes les entreprises du BTP en version papier et en version digitale. 95 % des entreprises interrogées la jugent utile et pratique.



Mon espace prévention

Piloter la prévention en toute autonomie

Deux ans après le lancement de sa nouvelle plateforme preventionbtp.fr, un an après l'application Check Chantier, l'OPPBTB a enrichi en 2023 « Mon espace prévention » pour mieux accompagner au quotidien les professionnels dans leurs démarches de prévention. Cet espace personnel et sécurisé est disponible gratuitement pour toutes les entreprises ayant un compte. Il permet de gérer toutes les actions de prévention de façon simple et ludique : un système de points récompense l'utilisateur à chaque action de prévention réalisée, formation suivie, contenu consulté ou outil en ligne utilisé, toujours dans l'objectif d'inciter à passer à l'action.

Les entreprises peuvent trouver sur cet espace des outils adaptés au BTP pour réaliser un plan d'action complet en prévention, et ce, quel que soit le niveau du professionnel en prévention. Un tableau de bord en temps réel est également disponible pour piloter les actions en cours, consulter les statistiques et l'historique de la prévention. Enfin, la coach virtuelle Nathalie guide, encourage, conseille et félicite l'utilisateur à travers toutes ses actions de prévention. ●



Top 5 des outils

les plus utilisés :

- 1 Outil d'évaluation des risques
- 2 PPSPS
- 3 Mode opératoire
- 4 Suivi du personnel
- 5 Accueil du personnel



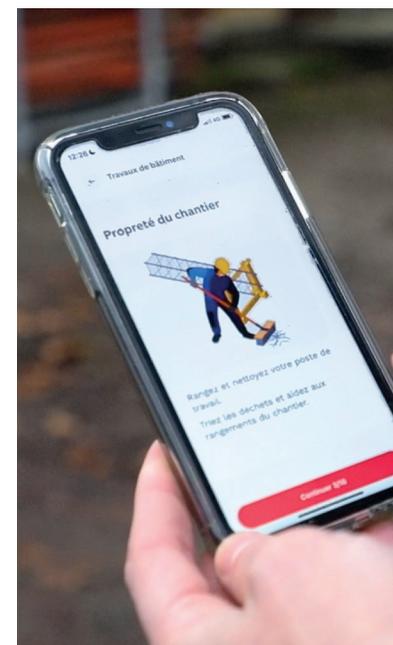
Check Chantier

L'application tellement pratique !

Lancée en 2022, l'application Check Chantier rencontre son public. Il faut dire qu'elle est un concentré de services ! Grâce à elle, les utilisateurs peuvent réaliser les vérifications obligatoires des échafaudages et générer un rapport, mais aussi effectuer les contrôles de plus de 40 familles d'engins de chantier. Ils y trouvent également un mémo d'accueil des nouveaux collaborateurs pour leur présenter les principaux risques et vérifier leur niveau de connaissance en matière de sécurité. En cas d'accident ou d'une situation d'urgence, il suffit d'activer le module « Urgence » pour lancer les secours le plus rapidement possible. Et pour toute question relative à la sécurité, les utilisateurs peuvent contacter un conseiller BTP via l'application. Sans oublier des outils pratiques comme les prévisions météo, le sonomètre ou un système de localisation des toilettes les plus proches. ●



Les modules les plus utilisés sont les vérifications d'un échafaudage fixe, d'un échafaudage roulant, d'un chariot télescopique, d'un PEMP type B et d'une mini-pelle.



Une priorité : diffuser auprès du plus grand nombre

Pour faire connaître l'ensemble de ses services et nouveautés, l'OPPBTB s'appuie sur un dispositif de communication large qui utilise tous les formats et canaux pour aller au plus près des entreprises.



Réseaux sociaux et vidéo

Miser sur les canaux et formats qui ont de l'influence

L'OPPBTB enregistre **76 000 abonnés sur les réseaux sociaux avec 10 500 nouveaux abonnés en 2023 (+12,1 %)**. Ses comptes totalisent plus de 32 000 likes, plus de 6 000 partages de contenu et plus de 3,2 millions d'impressions. Et pour aller encore plus loin, depuis janvier 2024, l'OPPBTB est sur TikTok, un réseau prisé des jeunes qui constituent une cible prioritaire pour l'organisme. Et parce que le format vidéo est aujourd'hui le format le plus plébiscité, l'OPPBTB l'utilise de plus en plus pour ses campagnes ciblées notamment. Ainsi, en 2023, plus de 100 vidéos ont été produites et diffusées en appui des actions. Et de plus en plus de préventeurs se font vidéastes et influenceurs sur **#masolutionchantier**.

Marketing clients

Accompagner les entreprises via le marketing relationnel

En 2023, l'OPPBTB a conduit quatre nouvelles campagnes relationnelles pour toucher les entreprises et les inciter à engager des actions de prévention : en avril, la campagne Welcome, qui a embarqué plus de 8 700 contacts, et une mise à jour de la campagne Qualification avec plus de 46 000 contacts touchés et plus de 16 500 qualifiés ; en juin la campagne Nouveau compte Mon espace qui s'est soldée par la création de 364 DU ; et en décembre, la campagne FPC qui a permis l'engagement de plus de 580 contacts. Les TPE sont très bien représentées dans les cibles touchées par les campagnes : 30 % pour la campagne Welcome et 49 % pour la campagne Nouveau compte Mon espace. Du côté de l'emailing : 135 campagnes d'emails ont été envoyées en 2023, soit 7 538 451 emails remis, pour un taux de désabonnement de seulement 0,07 %. Et les campagnes payantes d'acquisition sur Google ont généré 2 740 000 clics sur l'ensemble des sites de l'OPPBTB et plus de 177 000 000 impressions.

415 272

mails envoyés dans le cadre de 4 campagnes de marketing relationnel

Plus de
388 000
téléchargements
de documents
sur preventionbtp.com :
affiches, ouvrages, etc. (+ 21 %)

Plus de
11 600
évaluations
des risques
professionnels
(EVR) créées et 70 % des
entreprises ont moins de 20 salariés

895 000
vues
sur la chaîne YouTube
de l'OPPBTB (+7 %)

Plus de
4
millions
de visites sur preventionbtp.fr
(+12,1 %)
Près de **9 millions**
de pages vues, soit +11 %

135
campagnes
emailing
envoyées, soit + de 7,5 millions
de mails remis

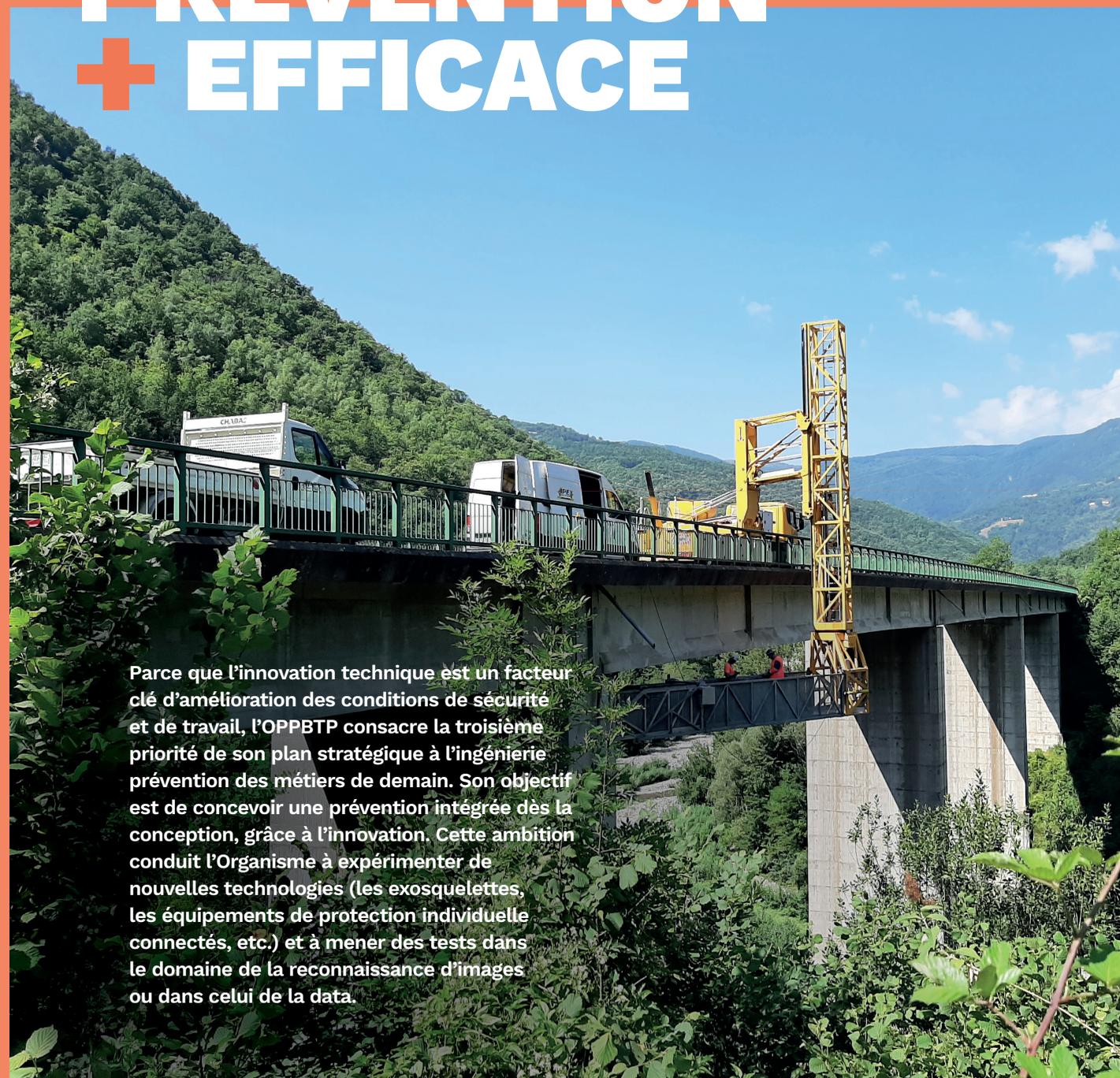
Mon Espace Prévention
Plus de
12 000
nouveaux comptes
d'entreprise
(+15 %) dont 71 % sont des TPE

20 833 comptes
entreprises actifs
(ayant eu au moins
une connexion dans l'année)

36 % des entreprises
qui ont créé un compte
en 2022 se sont reconnectées

Check Chantier
Plus de
25 000
téléchargements en 2023

INNOVER POUR UNE PRÉVENTION + EFFICACE



Parce que l'innovation technique est un facteur clé d'amélioration des conditions de sécurité et de travail, l'OPPBTB consacre la troisième priorité de son plan stratégique à l'ingénierie prévention des métiers de demain. Son objectif est de concevoir une prévention intégrée dès la conception, grâce à l'innovation. Cette ambition conduit l'Organisme à expérimenter de nouvelles technologies (les exosquelettes, les équipements de protection individuelle connectés, etc.) et à mener des tests dans le domaine de la reconnaissance d'images ou dans celui de la data.



Christine Deneuviller,
Responsable pôle risques



Clémence Repellin,
Responsable pôle juridique
et acteurs de la construction



Manuel Martin,
Responsable de domaine
gros œuvre et structures
porteuses

QUELS SONT VOS SUJETS DE SATISFACTION POUR 2023 ?

Manuel Martin : Je dirais le plaisir de voir que ce que nous avons projeté il y a deux ans dans le plan @Horizon2025 se réaliser, comme le développement des métiers de la rénovation énergétique et de la construction bois, et des risques associés, mais aussi la richesse des livrables qui répondent à des problématiques opérationnelles, au plus près des besoins des entreprises.

Christine Deneuvillers : En effet, la Direction technique a montré sa capacité à produire des documents techniques et des outils de qualité. Nous avons également lancé d'importants projets comme celui sur l'évaluation de l'exposition aux TMS et des conditions de travail en général, et avons signé et engagé des travaux dans le cadre des conventions CARTO Amiante et CARTO Silice. Un bel exemple du travail réalisé avec nos partenaires.

Clémence Repellin : Cela est également vrai du côté juridique. Nous travaillons étroitement avec la Direction générale du travail et en 2023, nous avons largement développé notre outil de prévention en ligne santé et sécurité avec plus de 6 000 articles de droit commentés. Un travail pluridisciplinaire de plusieurs années. Autre belle réussite : la mise en ligne du site dédié aux MOA/MOE sur lequel sont également disponibles les ressources de la Cnam et de l'INRS.

QUELLES SONT VOS ACTIONS PHARES POUR 2024 ?

C. R. : Nous allons enrichir le site MOA/MOE avec de nouveaux contenus de l'OPPBTB et des partenaires, travailler plus encore avec les maîtres d'œuvre pour mieux intégrer en amont la prévention et nous allons poursuivre notre collaboration avec l'État pour simplifier la réglementation. Par ailleurs, nous fêterons les 30 ans de la coordination SPS lors d'un événement au cours du dernier trimestre.

C. D. : Toujours en matière de réglementation, nous allons œuvrer pour rendre plus accessibles aux entreprises les obligations relatives au risque chimique. Et nous poursuivons nos études en direction de la réduction des TMS.

M. M. : Côté métiers, nous allons continuer à essayer de réduire l'écart entre les prescriptions et la réalité, et proposer plus de réponses techniques. Et bien sûr, les nouveaux métiers et nouveaux usages (matériaux biosourcés, photovoltaïque, BIM, etc.) nous amènent à réfléchir davantage sur les risques associés. Nous allons également poursuivre notre engagement dans le projet Stop Collision pour réduire les accidents par écrasement, et dans les 29 commissions de normalisation dont nous faisons partie. ●

Publications : proposer du contenu technique utile et de qualité

Recommandations, fiches pratiques, guides... l'OPPBTP a poursuivi en 2023 sa mission d'information en publiant des contenus à destination des professionnels du BTP pour les accompagner au plus près de leurs besoins.



Ouvrages

Des guides et des études pour améliorer la prévention

Tout au long de l'année 2023, l'OPPBTP a publié 13 ouvrages pour accompagner les entreprises et les professionnels dans leur démarche de prévention. Sont ainsi parus des guides portant sur le montage et l'installation de grue GMA et GME, les préconisations pour faire face aux fortes chaleurs sur les chantiers, la réalisation de travaux d'entretien des ponts en toute sécurité, les plateformes de chantier pour la circulation du personnel, la réception, le stockage et la manutention des matériels et matériaux, ou encore un guide de bonnes pratiques réalisé avec la Chambre Syndicale Française de l'Étanchéité (CSFE). Le guide amiante destiné aux médecins du travail et aux équipes pluridisciplinaires a également été mis à jour sur le site preventionbtp.fr.

Du côté des études métiers, l'OPPBTP, les Métiers de la Maçonnerie et du Carrelage de la CAPEB et l'IRIS-ST ont dévoilé en août 2023 les résultats de l'étude menée entre 2018 et 2022 sur les conditions de travail des carreurs dans la mise en œuvre de carreaux de grandes dimensions. S'est ensuivie la publication des premiers résultats d'une étude métier sur les conditions de travail pour les métiers du plâtre et de l'isolation, réalisée en partenariat avec l'Union des Métiers du Plâtre et de l'isolation (UMPI) et trois services de santé au travail (l'APST-BT-RP, PRESOA BTP (ex SMIBTP de l'Oise) et Santé et Prévention BTP 35). À noter qu'en décembre 2023, l'OPPBTP, la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB), l'Union de la Maçonnerie et du Gros Œuvre (UMGO - FFB) et l'Union Nationale des Entrepreneurs des Sols Industriels (UNESI - FFB) ont acté la mise en place d'une étude métier sur les conditions de travail lors de la réalisation de dallages, radiers, dalles, planchers en bétons armés. ●

13 ouvrages publiés en 2023, téléchargés plus de **110 000** fois sur preventionbtp.fr



Fiches pratiques

Une documentation technique multimédia

En 2023, l'OPPBTP a publié 17 fiches pratiques pour répondre à des problématiques concrètes de prévention. Certaines d'entre elles portent sur les garde-corps temporaires et sur la manière de bien les installer que ce soit par fourreau, par vissage ou par serrage. D'autres évoquent l'entretien des ponts en béton, le choix d'une base vie et/ou d'une installation d'hygiène pour son chantier, ou encore la mise en place d'un échafaudage de pied sur une structure bois. À noter une série concernant l'amiante et la rénovation de menuiseries. Ce focus a été réalisé par typologie courante de chantier ou d'intervention ponctuelle de rénovation de menuiseries. Il détaille, sous forme de schéma, toutes les étapes de décision et précisent les responsabilités associées du donneur d'ordre, de l'opérateur de repérage et de l'entreprise intervenante.

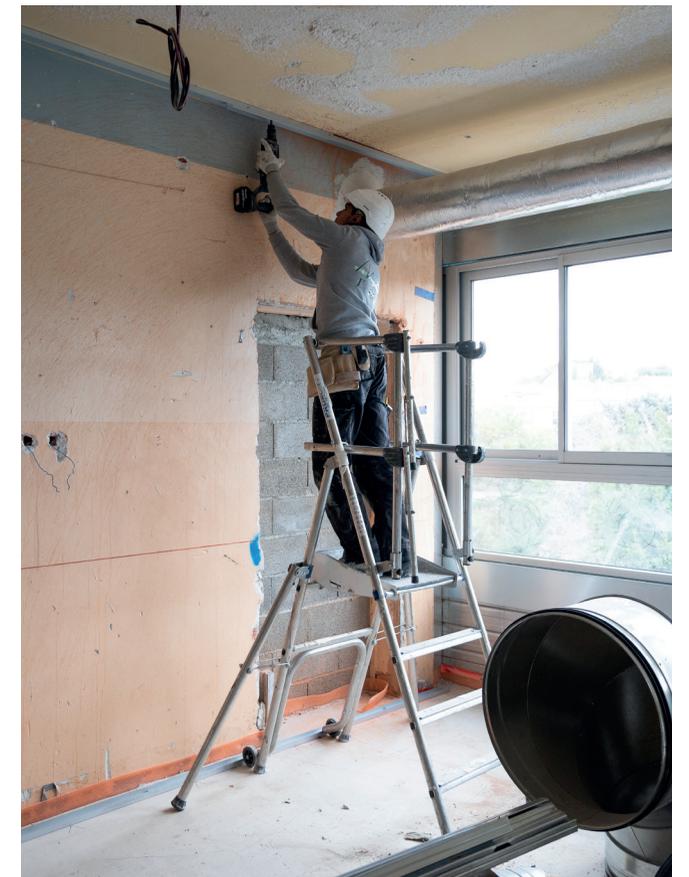
En parallèle, l'OPPBTP a publié des fiches dédiées à l'utilisation des machines à bois à destination des entreprises de menuiserie, de charpente ou d'agencement, mais aussi des entreprises généralistes disposant d'un atelier ou de machines à bois. Ces documents peuvent être affichés dans les locaux, près des postes de travail pour rappeler à tout moment aux utilisateurs les points clés à garder en tête pour travailler en sécurité. 15 machines à bois sont concernées, représentant 95 % de l'ensemble du parc utilisé. Une illustration présente la machine avec ses principaux organes de commande et met en évidence les risques existants et les protections collectives et EPI à utiliser en conséquence. ●

Plus de **140 000** téléchargements de fiches pratiques sur preventionbtp.fr



« L'accidentologie doit être une source de nos actions. Nous devons agir pour les chantiers, redonner aux chantiers ce qui vient des chantiers. »

Manuel Martin,
Expert technique
domaine gros œuvre



MOA/MOE : pour un accompagnement ciblé

En 2023, l'OPPBTB a été particulièrement actif auprès de la cible des maîtres d'ouvrage et des maîtres d'œuvre avec la signature de partenariats, mais aussi la mise en ligne d'un site dédié.

Partenariat

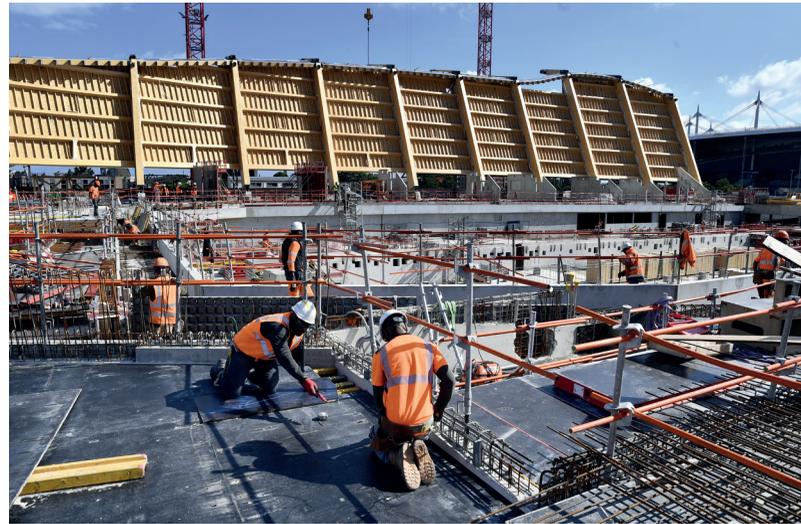
Favoriser la prévention dans différents secteurs

L'OPPBTB a signé une convention de partenariat avec la Société du Canal Seine-Nord Europe (SCSNE), maître d'ouvrage du Canal Seine-Nord Europe. L'objectif est de construire ensemble une véritable culture de la sécurité tout au long de l'opération pour que chaque partie prenante (SCSNE, maîtrise d'œuvre, coordonnateurs SPS et entreprises du BTP) comprenne et tienne le rôle qu'elle a à jouer dans la démarche de prévention.

L'OPPBTB s'engage, par ailleurs, dans un partenariat opérationnel avec la Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales (CNRACL) pour promouvoir la prévention des risques professionnels et permettre aux employeurs publics d'acquérir des outils et connaissances en santé et sécurité au travail afin de faire durablement changer leurs pratiques.

L'Organisme intervient également dans le cadre du projet du Grand Paris Express dont l'ensemble des chantiers engagés représente l'équivalent de la Ville de Paris, soit 6 000 hectares. Le partenariat avec la Société des Grands Projets (SGP) comprend un état des lieux de la situation, un accompagnement de la montée en compétence des équipes de la SGP, de la MOE et des CSPS, et une aide sur l'amélioration des pratiques.

S'agissant du Village Olympique et Paralympique, l'OPPBTB était aux côtés de la Société de livraison des ouvrages olympiques (Solideo) pour que le chantier se déroule sans aucun



Parc aquatique © Frédéric Vielcanet

décès. Objectif rempli grâce aux actions engagées conjointement : la charte HSE signée par l'ensemble des maîtres d'ouvrage, des CSPS interchantières, des animations de la comitologie, la restructuration des instances, des visites croisées, des clubs HSE et des Olympiades animés par l'OPPBTB... L'Organisme a consacré plus de 500 jours sur ce projet.

Dans un autre registre, en 2023, l'OPPBTB a signé plusieurs partenariats pour faire progresser la prévention et la santé-sécurité au travail dans différents secteurs. Ainsi en avril, l'Organisme, GRTgaz et Storengy ont renouvelé l'accord qui les lie depuis plus de 20 ans, en intégrant les sociétés Téréga, Trapil et Géométhane. Sont ainsi associés à l'OPPBTB les cinq principaux acteurs intervenant comme maître d'ouvrage et maître d'œuvre sur les chantiers d'ouvrages gaziers et hydrocarbures au plan national.

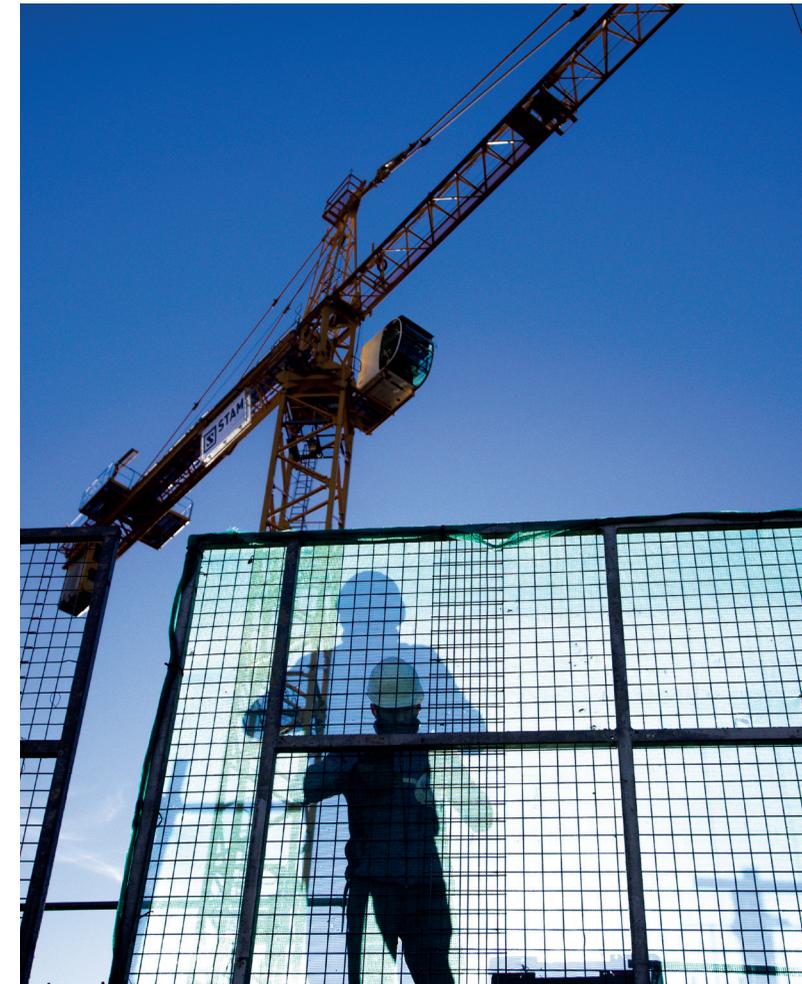
De la même manière, en novembre 2023, le Syndicat National du Pompage de Béton (SNPB) a signé avec l'OPPBTB, RTE et Enedis, une convention de coopération pour sensibiliser et informer les acteurs du pompage de béton aux risques électriques liés à leur activité. Si les accidents sont rares, la SNPB souhaite toutefois, à l'occasion de son 20^e anniversaire, renforcer ses efforts en matière de prévention des risques lors des interventions à proximité des ouvrages de distribution ou de transport d'électricité. ●



Ressources

Un site dédié à la maîtrise d'ouvrage et à la maîtrise d'œuvre

Le 11 avril 2023, l'OPPBTB a mis en ligne le site moa-batissez-en-prevention.fr, dédié à la maîtrise d'ouvrage et à la maîtrise d'œuvre. Les acteurs concernés disposent en un seul espace de toute l'offre d'information et de formation de l'Organisme, ainsi que de plusieurs de ses partenaires, afin de mieux comprendre les enjeux de la prévention et de les inciter à agir. Concrètement, ils ont accès à un espace pédagogique avec des conseils, des outils pratiques, des formations et *e-learning*, mais aussi des cas concrets de prévention et des retours d'expérience. Il est d'autant plus important d'accompagner ces acteurs qu'ils sont les premiers maillons de la chaîne de construction : les maîtres d'ouvrage ont un rôle essentiel à jouer dans la prévention des risques professionnels sur les chantiers tout comme leur conseil, les maîtres d'œuvre. ●



COORDINATION SPS

Le rôle actif de l'OPPBTB en 6 chiffres clés

4 recommandations du Livre Blanc de la CSPS mises en œuvre :

- ouverture d'un deuxième cursus au sein de l'IUT HSE Bordeaux ;
- travaux sur la modification de l'article R4532-4 concernant le moment de désignation du CSPS conception par le maître d'ouvrage ;
- création d'un référentiel pour monter en compétence les CSPS sur le volet de la communication ;
- création d'une trame de PGCSPS et d'une notice méthodologique ayant pour but d'harmoniser les pratiques des CSPS et de faciliter l'exploitation du PGCSPS par les entreprises.

3 rencontres professionnelles de la CSPS pour accompagner les acteurs de la profession CSPS et définir les orientations pour 2024-2025.

3 sessions d'actualisation et 1 session de formation initiale pour favoriser la montée en compétence des formateurs CSPS.

5 réunions coanimées avec la DGT auprès des organismes certificateurs et des organismes de formation CSPS.

Participation à

9 jurys de formation pour pousser les messages en prévention auprès des futurs CSPS ;

64 réunions de clubs CSPS organisées par les référents sur des thèmes choisis par les CSPS. ●

Innovater pour accompagner les métiers de demain

Parce que l'innovation est au cœur de la prévention, l'OPPBTB a élargi son écosystème avec l'intégration de nouvelles start-up dans son accélérateur et poursuivi ses travaux d'expérimentation.

Start-up

Bienvenue dans l'accélérateur Santé - Prévention du BTP !

Trois sessions de pitch ont été organisées en 2023 par l'accélérateur « Santé - Prévention du BTP » : une en mars sur le thème des TMS, une en juillet sur le travail en conditions exceptionnelles et une autre en décembre sur la formation. En bientôt 6 ans, le CCCA-BTP, l'OPPBTB, PRO BTP, la Fondation EXCELLENCE SMA et Impulse Partners ont organisé 17 sessions de pitch au cours desquelles 85 start-up ont pu présenter leur projet, devant un jury composé de professionnels du BTP et de la prévention, invités par les partenaires. Parmi celles-ci, 67 start-up ont désormais intégré l'accélérateur et bénéficient depuis du soutien et de l'expertise d'Impulse Partners et des quatre partenaires.

Organisées à Paris ou dans d'autres villes de France comme Bordeaux ou Tours, et également accessibles à distance, ces sessions sont l'occasion de rencontrer de potentiels utilisateurs ou investisseurs pour les start-up, de découvrir de nouvelles innovations pour les professionnels et d'échanger autour de ces projets en partageant opportunités et retours d'expérience. Elles ont permis d'initier une véritable dynamique autour de l'innovation au service des enjeux de santé et de sécurité. Suite à la mise en relation entre start-up et entreprises du BTP - grands groupes ou PME -, de nombreuses expérimentations en conditions réelles ont pu être réalisées. ●

67 start-up ont intégré l'accélérateur à l'issue de 17 sessions de pitch et cela depuis sa création en 2018

Les start-up intégrées en 2023

- **Solecooler** : semelle fine transformant l'énergie mécanique des pas en chaleur et en fraîcheur.
- **Pilion** : solution d'échafaudage innovante par son système d'accordéon.
- **DOADO** : application avec programmes vidéo sur mesure de renforcement musculaire, d'étirements et de connaissance pour lutter contre les TMS.
- **JAPET** : exosquelette actif pour la prévention des maux de dos et la rééducation.
- **AXOMOVE** : application de prévention et de rééducation des TMS via des séances vidéo d'exercices personnalisés.
- **Double Ville** : solutions et contenus multimédias 3D simulant les phases chantiers.

FOCUS STARTUP CAD.42

Intégrée à l'accélérateur en mai 2020, CAD.42 utilise des capteurs sur les ressources clés du chantier pour géolocaliser les engins et mettre en œuvre des règles de sécurité. L'entreprise a mis en œuvre sa solution sur plusieurs opérations, tel que le chantier du CDG Express avec Eiffage. Afin de sécuriser l'évolution des engins et matériels de chantier à proximité des voies ferroviaires en circulation, les capteurs permettaient de géolocaliser en temps réel les mouvements des engins et d'éviter toute pénétration dans un périmètre prédéfini virtuellement. De même, sur un chantier de réalisation d'un bassin de rétention des eaux pluviales mené à Gagny par l'entreprise Fayat, la solution de CAD.42 a permis d'instaurer des barrières virtuelles de sécurité par rapport à la position des câbles de lignes haute tension situées à proximité. ●

Observatoire

Quelles sont les tendances d'innovation BTP ?

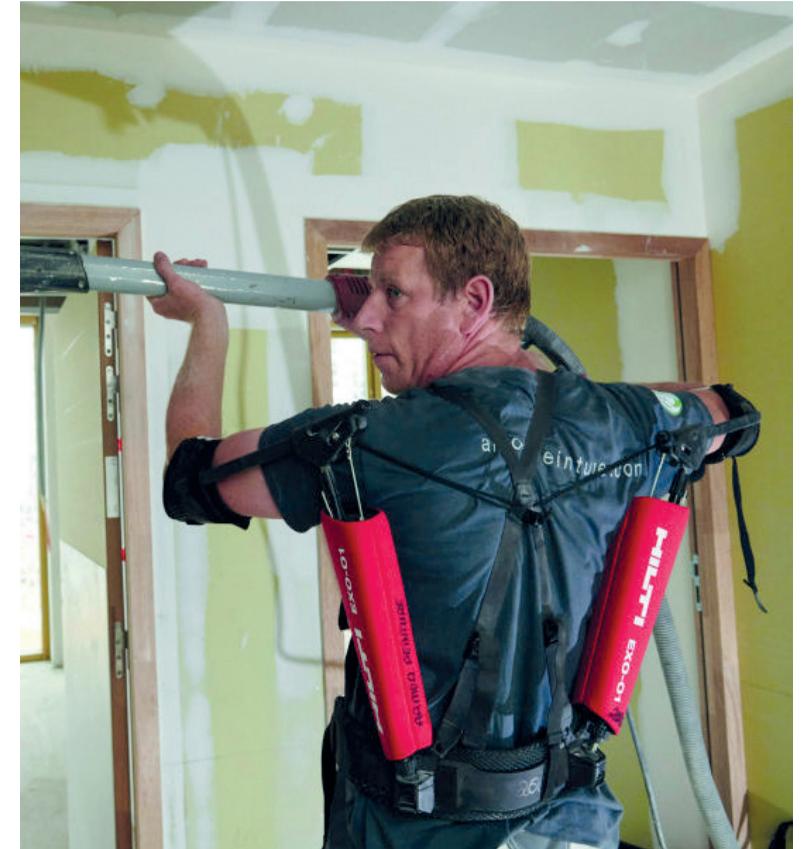
L'OPPBTB, le CCCA-BTP et Impulse Partners ont publié en 2023 la nouvelle édition de L'Observatoire des tendances d'innovation BTP. 321 start-up sont représentées dans 44 champs d'innovation (123 nouvelles start-up recensées depuis 2021). De nouveau, l'Observatoire démontre que les grandes tendances d'innovation visent toutes une plus grande productivité des entreprises, des ouvrages de meilleure qualité ou un accroissement de la sécurité sur les chantiers.

35 cas de collaboration supplémentaires entre parties prenantes et start-up sont enregistrés par rapport à 2021. Cela démontre que la mise en œuvre de l'innovation est à la fois portée par les artisans, les PME, les ETI, les grands groupes, les architectes, les distributeurs, les acteurs de l'immobilier et les collectivités, et que la dynamique d'innovation mobilise toute la chaîne de valeur, sur l'ensemble du territoire. ●



« Les défis climatiques et énergétiques vont profondément remodeler le secteur de la construction. Cette seconde édition de l'Observatoire offre un nouvel aperçu de la dynamique en cours et invite les acteurs de la construction à se saisir des nouvelles solutions en termes de transformation des métiers, de leur impact en santé prévention et de la nécessité de renforcer les formations des professionnels. »

Mohamed Trabelsi,
Responsable des domaines
Organisation, Méthodes
et Équipements

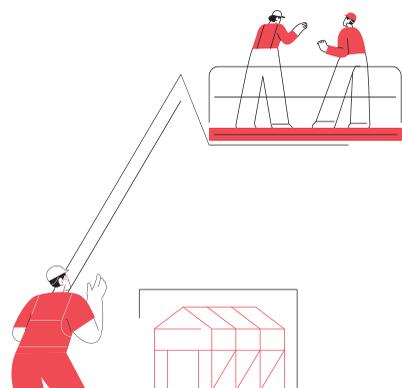


Expérimentation

Évaluer les opportunités offertes par les nouvelles technologies

Les nouvelles technologies peuvent apporter beaucoup à la prévention. L'OPPBTB s'intéresse de près à l'utilisation de code-barres, QR-codes et puces RFID pour la vérification et la traçabilité des équipements, mais aussi à la mise en place d'un vocabulaire commun pour les systèmes de protection individuelle intelligents (SPII) et à des innovations comme le bracelet « coup de chaleur ». Une journée technique nationale est prévue en 2025 sur le sujet. Les TMS étant un risque majeur du BTP, les équipes de l'OPPBTB se sont particulièrement intéressées en 2023 aux solutions innovantes. Elles ont ainsi expérimenté et comparé en situation réelle trois exosquelettes développés pour les électriciens, mais aussi différents types de dispositif d'assistance physique pour les peintres. Autres initiatives : l'OPPBTB a contribué à la rédaction de la nouvelle norme ergonomique sur la démarche d'intégration des exosquelettes et publié en ligne un article sur l'offre actuelle de ces dispositifs en France. ●

800 compagnons des TP et du bâtiment ont expérimenté le bracelet « coup de chaleur »



Ça s'est aussi passé en 2023...

L'année 2023 a également été une année riche pour les initiatives de l'OPPBTBTP en matière de risque chimique. L'Organisme est, par ailleurs, resté très mobilisé sur les questions de normes et de droit.

Ingénierie et expérimentation

Stop Collision : travailler avec les constructeurs

L'OPPBTBTP est engagé avec ses partenaires, organisations professionnelles (CNATP, DLR, FFB et FNTP), entreprises de construction (Bouygues construction, Charier, Colas, Eiffage GC, NGE, Sade et Vinci construction) et loueurs (Kiloutou et Loxam), dans le projet Stop Collision qui a été inscrit comme priorité du plan stratégique. Objectif : mener tout un travail d'ingénierie et d'expérimentations sur la détection de heurts engin-piéton avec commande d'arrêt machine pour laquelle les technologies existent, mais leur mise en valeur dans le contexte du chantier reste à inventer. En 2023, l'Organisme a analysé l'accidentologie, fait un état des lieux des avancées des constructeurs, cerné les attentes des utilisateurs, rédigé le cahier des charges des attendus de la profession et clarifié les responsabilités des différents acteurs. L'OPPBTBTP a également mandaté une société d'ingénierie automobile (Expleo), qui a posé les bases de l'architecture des systèmes d'évitement des collisions intégrés aux engins. En 2024, les équipes vont partager ces éléments avec les différents constructeurs pour accélérer l'intégration du freinage automatique d'urgence sur les engins de chantier et mener sur l'année et sur 2025 des expérimentations sur des chantiers phares ou pour certaines familles de matériel spécifiques. ●

Risque chimique

Le risque chimique : une thématique toujours prioritaire

Parce que le risque chimique est toujours une priorité pour l'OPPBTBTP, les opérations de mesures CARTO Amiante et Silice ont été poursuivies en 2023. Une nouvelle version du simulateur de poussières de bois (<https://simulateur.preventionbtp.fr>) a été mise en ligne avec de nouvelles fonctionnalités pour permettre aux entreprises de mieux auto-évaluer l'exposition de leurs salariés. Et le bilan est plutôt bon pour le site sur les Règles de l'art amiante SS4 avec plus de 206 000 vues depuis fin 2020 et environ 80 parties lancées chaque mois pour le premier *serious game* « Perçage de peinture/Enduit à l'aide d'une poche de gel hydrique ». ●



« Le risque chimique est encore trop peu pris en compte, car invisible. Pourtant, ses effets sont à long terme et peuvent être très lourds. Le risque chimique est la deuxième cause de maladie professionnelle et la première cause de décès professionnel. »

Christine Deneuillers,
Responsable du pôle risques

Normalisation

L'OPPBTBTP à la manœuvre

L'OPPBTBTP participe à l'élaboration de 111 projets de norme en cours d'élaboration, répartis sur 29 commissions de normalisation pilotées par l'Afnor, l'Union de normalisation de la mécanique (UNM), le Bureau de normalisation des industries textiles et de l'habillement (BNITH), le Bureau de normalisation automobile (BNA) et le Bureau de normalisation technique (BNTEC). L'Organisme a ainsi permis, par exemple, sur la norme « Garde-corps temporaires-Spécification du produit-Méthodes d'essai » que les constructeurs prennent en compte deux modifications (que le garde-corps soit considéré dans son ensemble et que soit intégrée la notion de mixité du matériel), qu'ils déclinent cela dans leurs notices et que soient mis en place des essais pour garantir l'efficacité des ensembles garde-corps.

L'OPPBTBTP a suivi de près la norme NF EN 13374 relative à la conception et aux méthodes d'essai des protections périphériques provisoires, les garde-corps communément utilisés en rives de plancher (de classes A, voire de classe B, en fonction de la pente du plan de travail). Cette veille a permis d'anticiper la publication de la norme qui a pour objectif de renforcer ce type de protection, notamment sur des structures d'accueil en bois.

À noter également que tout au long de 2023, l'OPPBTBTP a publié sur son site des contenus relatifs aux nouvelles normes. ●

L'info en +

Les équipes juridiques de l'OPPBTBTP ont commenté l'ensemble des textes santé-sécurité publiés en 2023 et ayant un impact pour les entreprises du BTP, ainsi que tous les arrêts majeurs de la Cour de cassation sur le sujet. Dans la rubrique Droit de la prévention sur preventionbtp.fr, près de 3 000 articles de réglementation ont été commentés et illustrés. En 2023, 11 réglementations et 14 jurisprudences ont été ajoutées à la rubrique. ●

102 000
vues pour la rubrique Droit de la prévention en 2023 sur preventionbtp.fr

« Les partenariats sont importants. Ainsi, nous travaillons de manière quotidienne avec la Direction générale du travail pour élaborer la réglementation de demain, plus simple et plus facilement appréhendable par les entreprises. »

Clémence Repellin,
Responsable pôle juridique et acteurs de la construction



42
chantiers
mesurés avec
CARTO Amiante et près de
180 mesurages TP et
bâtiments
avec CARTO Silice



3
sessions
de pitch
pour l'accélérateur
« Santé - Prévention
du BTP »



4
millions de
pages vues
pour la rubrique Ressources
sur preventionbtp.fr

plus de
60
ouvrages, fiches pratiques
et mémos mis en ligne
sur preventionbtp.fr



388 000
téléchargements
de documents sur
preventionbtp.fr
(+21 % vs 2022)

110 000
téléchargements
des ouvrages (+28 %)

11 200
contenus
en ligne dont
6 000 contenus
Droit de la prévention



FORMATION

FORMER POUR UN TRAVAIL + SEREIN

La formation des jeunes générations est une étape clé pour induire des changements durables dans une entreprise. Dans cette logique, et depuis 2009, l'OPPBTP est activement engagé auprès du CCCA-BTP pour accompagner la formation en prévention des apprentis. Cette initiative s'est progressivement étendue à d'autres établissements de formation initiale et aux établissements d'enseignement supérieur. Aujourd'hui, l'ambition de l'OPPBTP est de déployer ces actions de formation auprès de l'ensemble des entrants dans le BTP (apprenants et étudiants en formation initiale professionnelle et supérieure, nouveaux cadres et dirigeants d'entreprises, intérimaires). Cet objectif est au cœur de la quatrième priorité stratégique du plan @Horizon2025.



Arnaud Chaumont,
Directeur formation initiale
et mission intérim

QUELS SONT VOS SUJETS DE SATISFACTION POUR 2023 ?

Nous avons consolidé notre présence sur le terrain avec le déploiement d'un réseau de formateurs et d'un réseau de vacataires partenaires sur la formation supérieure. Cela nous permet d'accroître notre champ d'action auprès des étudiants. Je suis aussi très fier du résultat du challenge « 100 minutes pour la vie » qui a vu le nombre de participants augmenter pour cette 3^e édition. Et l'on peut également être satisfait de l'importante mobilisation autour de la formation des enseignants en lycée et en CFA : un niveau jamais réalisé jusqu'à présent.

QUELS SONT LES AUTRES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE ?

Nous avons formé près de 7 000 étudiants et signé des partenariats avec deux nouveaux partenaires, le CESI École d'Ingénieurs et l'Association Ouvrière des Compagnons du Devoir et du Tour de France (l'AOCDTF), et cela malgré un contexte de baisse des effectifs, notamment en 1^{re} année d'IUT Génie civil. Précisément avec ces partenaires, nous avons lancé à la rentrée 2023, avec le pôle Prévention & Performance, un *business game* pour les étudiants de 3^e année. Les retours sont très bons. Autres faits marquants : le déploiement du module de formation pour les nouveaux dirigeants dans le cadre du parcours « Diriger » des Compagnons du Devoir.

QUELLE EST VOTRE AMBITION POUR 2024 ?

Nous allons continuer à dérouler la feuille de route du plan pour être encore plus présents dans les CFA et dans l'enseignement supérieur. Et cela sur tout le territoire. En effet, les actions engagées en 2023 dans les Outre-mer vont être poursuivies. Nous souhaitons que l'OPPBTP soit une aide incontournable pour les acteurs de la formation initiale afin de soutenir ensemble les messages de prévention. ●

Partenariats : travailler de concert avec les écoles

La formation des jeunes générations est une étape incontournable pour induire des changements durables dans le secteur du BTP. C'est pourquoi l'OPPBTB multiplie les partenariats avec les écoles et centres d'apprentissage.

L'Association Ouvrière des Compagnons du Devoir et du Tour de France

Sensibiliser apprentis et entreprises

Le 28 juin 2023, l'Association Ouvrière des Compagnons du Devoir et du Tour de France (AOCDTF) et l'OPPBTB signaient une convention de partenariat d'une durée de cinq ans. Objectif : promouvoir la prévention des risques dans la formation professionnelle dans le BTP. Les deux organismes s'associent afin de conjuguer leur expertise technique et réglementaire, leur ingénierie, leur expérience et leur connaissance des référentiels des titres professionnels du ministère du Travail.



Divers travaux étaient déjà engagés avec les Compagnons du Devoir et du Tour de France dont l'accompagnement du projet de construction de la maison de Strasbourg, qui avait été primé lors des Victoires de Prévention BTP organisées par l'OPPBTB le 29 novembre 2022.

De manière plus précise, les deux partenaires ont décidé de sensibiliser les apprentis aux risques majeurs du secteur en organisant notamment des challenges « 100 minutes pour la vie ». Pour accompagner les maîtres de stage autour de la pédagogie de la prévention, le partenariat prévoit la mise en place d'ateliers pédagogiques pour la promotion d'outils tels que les « Zoom Chantiers » (des études de cas), des *e-learning* et *micro-learning* (les savoirs essentiels), *Prev'en quiz* (un outil d'évaluation des compétences en prévention), le kit TMS (un dispositif d'animation ludique) et l'espace enseignant sur preventionbtp.fr (des outils pour intégrer la prévention dans les séquences pédagogiques).

Enfin, pour former les futurs dirigeants à la prévention des risques professionnels, la convention prévoit la sensibilisation des stagiaires de la formation « Diriger » qui délivre le titre professionnel « Responsable de petite et moyenne structure » et la mise à disposition de ressources pédagogiques dédiées aux créateurs et repreneurs d'entreprises. ●

4 animations organisées pour une cinquantaine de compagnons

CCCA-BTP

Un partenariat très dynamique

L'OPPBTB et le Comité de concertation et de coordination de l'apprentissage du bâtiment et des travaux publics (CCCA-BTP) ont renouvelé leur partenariat en 2021 pour une durée de quatre ans. Objectif : mieux intégrer la dimension santé et sécurité dans l'apprentissage. C'est dans ce cadre-là qu'ont été organisées en mai 2023 les Journées de l'Innovation Pédagogique consacrées à la Santé et à la Sécurité au Travail qui s'appuient sur le dispositif : #Bien dans Ta Peau, Bien dans Ton Poste « De la santé au quotidien à la prévention en entreprise ».

Durant trois jours, plus de 250 acteurs de la prévention et de l'enseignement (directeurs d'organisme de formation, chargés de prévention, référents santé, formateurs, etc.) ont pu participer à un salon, des ateliers, des conférences et des tables rondes pour découvrir des matériels innovants, des résultats de travaux ou encore échanger sur le bien-être au travail.

Au-delà de cet événement, la CCCA-BTP et l'OPPBTB travaillent conjointement tout au long de l'année sur d'autres actions en faveur du déploiement des questions de santé et sécurité dans l'enseignement et de la montée en compétence pédagogique sur ces sujets. ●



« En mutualisant les expertises pédagogiques et éducatives de notre association à gouvernance paritaire à celles de l'OPPBTB en termes de prévention, cette nouvelle coopération vise à intensifier l'intégration de la prévention des risques professionnels au cœur de la formation aux métiers du BTP. »

Christophe Possémé,
président du CCCA-BTP

CESI École d'Ingénieurs

Plus de place pour la prévention dans les cursus

L'OPPBTB et le CESI École d'Ingénieurs sont convaincus que la prévention des risques contribue à l'amélioration de la performance globale et à l'excellence opérationnelle des entreprises du BTP, et qu'elle représente à ce titre une composante à part entière de la qualification professionnelle. C'est pour cela que les deux organismes ont signé en février 2023 une convention de partenariat de cinq ans. Un plan d'action clair a été établi.

Tout d'abord, un état des lieux a été réalisé des parcours de formation existants et des supports pédagogiques sur la prévention des risques pour la spécialité BTP du CESI École d'Ingénieurs. Ensuite, un parcours pédagogique sur-mesure hybride (digital et présentiel) en matière de prévention des risques métiers a été mis en place à la rentrée scolaire de 2023. En amont, les élèves du cycle préparatoire, spécialité BTP, ont été sensibilisés aux enjeux de prévention des risques professionnels des branches BTP. Par ailleurs, des ressources *e-learning* « perspective chantier » sont mises en place afin de renforcer l'autonomie des étudiants durant les phases de projet.



« Ce partenariat va permettre de former nos étudiants aux bonnes pratiques de prévention des risques professionnels, et leur donnera les outils nécessaires pour agir en tant qu'acteurs de changement dans les entreprises où ils travailleront. »

Vincent Cohas,
Directeur général du CESI

Le partenariat prévoit également de développer les compétences et les connaissances des personnels enseignants du CESI École d'Ingénieurs en matière de prévention. Une certification en prévention des risques métiers en fin de parcours va également être mise en place. Enfin, l'OPPBTB et le CESI École d'Ingénieurs prévoient de préparer et d'accompagner les futurs jeunes dirigeants d'entreprise après l'obtention de leur diplôme dans l'intégration de la prévention des risques professionnels. ●

CESI École d'Ingénieurs

11 campus dispensant le cycle ingénieur spécialité BTP et regroupant **environ 2 000** étudiants encadrés par **70** enseignants formateurs, responsables pédagogiques et enseignants chercheurs et par **500** intervenants extérieurs



Former les étudiants, mais aussi les formateurs

Pour sensibiliser les jeunes à la prévention, l'OPPBTB a mené en 2023 la 3^e édition de son challenge « 100 minutes pour la vie » et a déployé plus de Conseillers régionaux en formation initiale sur le terrain. L'Organisme a également renforcé son action en direction des formateurs.



Challenge

« 100 minutes pour la vie » : un bilan très positif

La 3^e édition du challenge de sensibilisation 100 % mobile qui s'est tenue du 3 janvier au 3 février 2023 a été un véritable succès. Près de 16 600 apprenants et enseignants (brevet professionnel, CAP, BTS, Bac pro et formation professionnelle pour adultes) y ont participé, soit 4 000 de plus que l'année précédente.

Pendant cinq semaines, les participants ont pour mission de remporter un maximum de points en répondant correctement à des questions liées à la prévention des risques ou correspondant à des mises en situation fictives. L'ensemble des participants peut également se lancer des défis et gagner des points supplémentaires. Les élèves et apprentis se sont particulièrement impliqués cette année : 961 894 questions ont été jouées sur l'application, soit 171 185 de plus que l'année dernière. En moyenne, chaque participant a répondu à 83 questions, contre 64 en 2022.

À noter également qu'en 2023, dans le cadre d'une convention de partenariat nationale, les centres de formation de l'Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes (Afp) ont également eu l'occasion de se joindre à l'opération. Deux concours ont été organisés en parallèle afin de récompenser d'une part les 10 meilleurs joueurs de chaque région de France parmi les CFA et lycées professionnels, et d'autre part les 10 meilleurs stagiaires de l'Afp. Ce sont ainsi près de 270 stagiaires qui ont relevé le challenge aux côtés des jeunes.

Enfin, pour la première fois en 2023, le concours était également ouvert aux enseignants et formateurs afin qu'ils créent une dynamique dans leur établissement et fassent adhérer le plus grand nombre d'apprenants. Près de 700 enseignants ont ainsi participé. ●

156

établissements ont participé au Challenge « 100 minutes pour la vie » (+19) et 260 851 défis ont été lancés (+164 021)



Formation initiale

Plus de CRFI pour plus d'actions terrain

Six Conseillers régionaux formation initiale (CRFI) ont été recrutés fin 2022 pour permettre le développement de l'activité de formation initiale supérieure. La nouvelle organisation est progressivement montée en puissance courant 2023 et elle fait l'unanimité aussi bien auprès des Directeurs d'Agence que des CRFI. Elle a permis, en effet, une action terrain soutenue et en croissance sur tous les sujets. Ainsi, près de 7 000 étudiants ont suivi une formation présentiel mixte ou un e-learning, soit 283 de plus qu'en 2022. Ce qui représente 58 % de la population ciblée par l'OPPBTB (environ 12 000 étudiants), soit +2 % par rapport à l'année précédente. ●

Environ

15 collaborateurs de l'OPPBTB et

31 formateurs missionnés par l'OPPBTB interviennent avec nos modules en enseignement supérieur BTP fin 2023

FORMATION DES FORMATEURS

l'actualité 2023 en chiffres

32 ateliers pédagogiques animés (la plus forte activité annuelle depuis leur création) réunissant 309 enseignants

3 700 comptes enseignants actifs

5 950 consommations d'e-learning sur preventionbtp.fr

Former les nouveaux dirigeants

Comment bien démarrer son activité en intégrant la prévention

Dans le cadre de ses actions en faveur de la formation des nouveaux dirigeants, l'OPPBTB a lancé en septembre 2023 un nouveau module e-learning dans la collection « Dclac Prévention ». Il a pour objectif d'accompagner les repreneurs d'entreprises du BTP dans l'intégration de la prévention au démarrage de leur activité. Pour l'élaborer, l'OPPBTB s'est associé aux Compagnons du Devoir et à plusieurs dirigeants d'entreprise convaincus de l'intérêt d'anticiper le plus tôt possible les questions de santé et de sécurité au travail.

Ce module explique comment la prévention impacte positivement chaque domaine de l'entreprise, comment mener un diagnostic en prévention avant et après reprise et comment organiser et suivre son activité. Des conseils pratiques pour aider les repreneurs à faire de la prévention un axe de développement de leur entreprise. ●

426

consultations (au 10 mars 2024) depuis le lancement en septembre 2023 de l'e-learning Dclac : « Bien démarrer votre activité avec la prévention »



Le TOP 5

des e-learning les plus consommés sont :

- 1 « Rédiger un PPSPS »
- 2 « Utiliser un harnais »
- 3 « Utiliser un échafaudage fixe »
- 4 « La découpeuse thermique »
- 5 « Signalisation temporaire »



Intérimaires : une population à ne pas oublier

Les intérimaires ne sont pas suffisamment sensibilisés aux bons gestes de prévention. Pour accompagner les entreprises dans leur politique de sensibilisation, l'OPPBTB se mobilise, notamment avec le Passeport Sécurité Intérim.

Passeport Sécurité Intérim

Faire baisser la sinistralité

Élaboré par le syndicat des Entreprises Générales de France (EGF) avec l'appui technique et pédagogique de l'OPPBTB, le Passeport Sécurité Intérim (PASI) a pour objectif de former le personnel intérimaire sur une dizaine de risques communs à toutes activités du BTP. À l'origine de sa création : le constat d'une sinistralité parmi le personnel intérimaire du BTP plus importante que celle parmi le personnel permanent des entreprises. Le PASI BTP est délivré aux intérimaires après une formation de deux jours. Afin de garantir la qualité de cette formation, la Direction Formation Initiale et la Direction des Grandes Entreprises se sont associées pour réaliser des audits de référencement ou de renouvellement des organismes de formation continue agréés par EGF pour délivrer les PASI. En 2023, plus de 20 audits ont été réalisés auprès de ces centres. ●

L'info en +

Dans le cadre de la formation continue des permanents d'Agences d'emploi, 22 sessions ont été organisées pour 185 stagiaires formés. Cette population exprime un véritable besoin en matière de formation à la prévention. ●



Participation à la rénovation de **2 diplômes du ministère de l'Éducation nationale**
(Bac pro Géomètre topographe et BTS Travaux publics)



309 enseignants formés, dont **177** dans les CFA paritaires (+25 %)



4 600 téléchargements de ressources (Zoom Chantiers, vidéos pédagogiques, etc.) par les enseignants sur preventionbtp.fr et

996 téléchargements du kit TMS

19 titres professionnels du ministère du Travail (pilote Afpa par délégation de service public)

120 créateurs-repreneurs d'entreprises formés en partenariat avec l'École supérieure de jeunes dirigeants du bâtiment et avec les Compagnons du Devoir.



6 168 étudiants en formation initiale supérieure ayant suivi une formation en présentiel mixte (+46) et 830 en e-learning seulement (+237)

Établissements de Formation Initiale partenaires

- Formation professionnelle (CFA et Lycées)
- Enseignement supérieur - Génie civil et HSE



OPTER POUR UNE APPROCHE + POSITIVE

L'OPPBTB propose une approche renouvelée de la prévention qui repose sur deux ambitions : il s'agit de mettre en évidence des liens entre prévention et performance, mais aussi de développer une approche positive et incitative de la prévention des risques professionnels. L'enjeu est d'envisager la prévention non plus sous l'angle de ce qu'elle coûte à l'entreprise (notamment en termes de temps ou d'argent), mais au contraire de valoriser ce qu'elle apporte. L'ambition de la cinquième priorité stratégique du plan @Horizon2025 est donc d'aider les acteurs du secteur à changer de regard sur la prévention et de passer de l'évitement du risque à l'espérance du gain.



Virginie Renard,
Directrice Prévention & Performance

QUELS SONT VOS SUJETS DE SATISFACTION POUR 2023 ?

Nous pouvons nous féliciter du succès rencontré aussi bien par nos études de cas : nous en avons publié 31 nouvelles en 2023 et nous enregistrons en moyenne 11 000 vues par mois ; que par nos vidéos « La prévention ça [vous] rapporte » qui ont évolué vers plus de modernité et qui comptabilisent en 2023 1 399 vues.

QUELS SONT LES AUTRES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE ?

Pour toucher toujours plus de professionnels, nous avons relancé la production de vidéos avec une nouvelle approche plus moderne, des formats plus courts, au ton moins scolaire, mettant en avant les acteurs. Il nous faut capitaliser sur ce format qui plaît et peut s'adapter aux différents publics et circonstances. Autre actualité marquante : la Chaire Prévention & Performance mise en place en 2019 avec l'école CentraleSupélec vient de prendre fin et le Comité d'orientation a confié à l'OPPBTB les droits d'exploitation du *serious game* qui a été développé pour éclairer des rapports profonds de causalité entre prévention et performance. Il est conçu pour faire prendre conscience aux équipes travaux, études et prévention des entreprises BTP des liens entre prévention et performance.

QUELLE EST VOTRE AMBITION POUR 2024 ?

Nous allons poursuivre notre stratégie collective et faire en sorte que le message Prévention & Performance infuse dans l'ensemble de nos contenus. Et surtout, nous allons lancer une nouvelle campagne de communication qui va mettre en avant l'effet « prévention – performance » en valorisant des exemples concrets pour lesquels l'action de prévention a eu des répercussions concrètes en performance. « Prévention & Performance » doit devenir un leitmotiv. ●

Agir pour que prévention rime avec performance

L'OPPBTB a intensifié en 2023 ses actions pour inciter les entreprises à ne pas considérer la prévention comme une contrainte, mais comme une opportunité pour la performance de leur activité.

Cas Prévention & Performance

Un vaste chantier d'amélioration engagé

31 nouvelles études de cas Prévention & Performance ont été produites pour alimenter la base d'étude déjà existante sur notre site preventionbtp.fr. Les équipes ont mené un important travail sur la qualité des contenus aussi bien sur le fond que sur la forme pour mieux répondre aux attentes des entreprises et pour clarifier le discours. Les textes ont également été rédigés pour un meilleur référencement par les moteurs de recherche. En parallèle, les équipes ont engagé une réflexion sur l'ergonomie du site afin que les internautes puissent plus facilement y trouver les informations sur la thématique de la performance. Des travaux de convergence ont, par ailleurs, été initiés en 2023 entre les études de cas chantier et les études de cas P&P. L'objectif étant de simplifier les processus de recueil d'information et la rédaction en interne des deux types d'études de cas, d'aborder dans chacune, d'une façon plus ou moins approfondie, la notion de gain en performance économique ou globale, mais surtout d'améliorer l'expérience de lecture. ●



Top 5

des plus consommées :

- 1 « Un drone pour réaliser les visites et métrés de toiture »
- 2 « Un point d'ancrage mobile pour fixer les dispositifs individuels antichute »
- 3 « Organiser le parc matériel, le magasin et l'atelier avec la démarche des 5S »
- 4 « Utiliser un drone pour le démaillage des toitures peu accessibles »
- 5 « Ramoner par le bas avec capte-suies »



Partenariats

Des avancées en matière de système de management et culture de sécurité

En 2023, l'OPPBTB et le MASE ont poursuivi leurs actions dans le cadre du renouvellement du partenariat signé en 2012 pour promouvoir le développement des systèmes de management santé-sécurité environnement et leur certification. Des études Prévention & Performance ont été conduites dans des entreprises certifiées MASE et donneront lieu à des rapports présentant l'origine, les bénéfices et parfois les difficultés de leur démarche. L'OPPBTB collecte aussi divers témoignages auprès d'entreprises certifiées MASE ou ISO 45001 en vue d'une évaluation des pratiques et des bénéfices obtenus. L'Organisme a également participé à la préparation d'une enquête d'impact de la certification ISO 45001 qui sera menée par l'Afnor en 2024.

En termes de culture de sécurité et de performance de l'entreprise, l'Organisme a, par ailleurs, évoqué dans le cadre de son partenariat avec l'Institut pour une Culture d'entreprise industrielle (ICSI), la possibilité d'intégrer dans de futurs travaux communs la notion de performance économique en sus de la performance en prévention. Ce partenariat comprend aussi des accompagnements en culture de sécurité d'entreprise : l'OPPBTB a ainsi organisé un groupe de travail sur les risques majeurs avec Spie Batignolles, mené des formations VCS avec Eiffage Construction Bretagne, Groupe LE DU et NGE Fondations ou encore conduit un parcours Prév'action avec Razel-Bec. Plus d'événements ont également jalonné l'année parmi lesquels les 20 ans de l'ICSI, le Safety Event Enedis. ●



Chaire Prévention & Performance

Vers l'exploitation des résultats

La chaire Prévention & Performance mise en place en 2019 au sein de l'école CentraleSupélec, avec la participation de Vinci Construction Terrassement, d'Eiffage Infrastructures, du Groupe Legendre et de l'OPPBTB vient de prendre fin. Les travaux de recherche avaient pour objectif d'éclairer les rapports profonds de causalité entre prévention et performance et de concevoir des outils pour les professionnels du BTP afin de maximiser la relation positive entre prévention et performance. Les résultats de recherche vont être utilisés pour établir des déclinaisons opérationnelles et des synthèses des enseignements à tirer pour les entreprises du BTP, notamment via des fiches opérationnelles traduisant les deux méthodes mises au jour par la chaire :

- la méthode champ de force (identifier les situations où la prévention et la performance convergent). Par exemple : une équipe de l'atelier a constaté que réaliser des contrôles réguliers du matériel permet à la fois de réduire les risques d'accidents mais aussi de gagner en productivité.
- la méthode ligne du temps (identifier les actions innovantes de prévention qui peuvent aussi être bénéfiques pour la performance). Par exemple : une solution de pose de palplanches (un guide d'assemblage par lots) a été mise en œuvre pour résoudre un problème technique (difficulté d'assemblage dans le contexte de l'opération) et de prévention (présence de personnel sous la grue) et cette solution améliore en plus la productivité car elle mobilise moins de personnel et moins de matériel.

CentraleSupélec a cédé en fin d'année 2023 à l'OPPBTB les droits d'exploitation du jeu élaboré dans le cadre de la chaire. L'Organisme va maintenant étudier les modes possibles d'exploitation de ce jeu, que ce soit en formation continue ou en formation initiale, pour différents types de publics et d'entreprises. Il va falloir également définir la politique de promotion auprès des entreprises. ●

Jeu sérieux : un format prometteur

En 2023, l'OPPBTP a testé deux jeux en entreprises et auprès d'étudiants : l'un élaboré dans le cadre de la chaire Prévention & Performance et l'autre mis au point par les équipes Formation initiale et Prévention & Performance, qui s'inspire notamment des travaux sur le jeu de la chaire.

Chaire Prévention & Performance

Un outil ludique qui a du potentiel

Le principe du jeu créé par la chaire Prévention & Performance est simple : différents acteurs d'entreprises (Coordinateur de travaux, Qualité Sécurité Environnement, etc.) jouent ensemble dans un cadre d'expérience « opération de construction » défini pour atteindre des résultats en fonction de diverses contraintes et aléas apportés par le jeu (mises en situation qui simulent les conditions de réalisation d'une opération). Expérimenté dans le cadre de la chaire par différentes entreprises, il a permis, d'un point de vue académique, aux chercheurs d'observer les attitudes et comportements des joueurs et d'en tirer des enseignements sur les déterminants de leurs décisions et actions. Il a aussi permis aux joueurs de prendre conscience de leur posture en prévention dans des conditions proches du réel, qu'ils soient conducteurs de travaux ou responsables QSE : ils prennent des décisions et agissent presque comme ils le feraient dans la réalité, et découvrent la différence d'appréhension des questions de prévention en fonction des différents rôles.

OBJECTIFS

Animer 4 à 5 sessions
en 2024 avec Groupe
Legendre, Vinci Construction
Terrassement et Eiffage
Infrastructures



« C'est un moyen d'aborder différentes problématiques rencontrées lors des phases d'un chantier tout en éprouvant la préparation réalisée. Cela permet de mettre en avant l'importance de bien peser les études de cas retenues tout en montrant que l'aspect financier n'est pas le seul critère à retenir. »

Participant

L'OPPBTP a animé des sessions auprès d'étudiants de CentraleSupélec pour collecter un retour d'expérience sur les améliorations à apporter. L'organisme finalise maintenant les éléments du jeu, élabore un kit pédagogique et réfléchit sur son intégration dans ses offres de service. Ce jeu peut être utilisé par les entreprises pour les démarches d'acculturation et de formation des nouvelles recrues, mais aussi pour favoriser une cohésion d'équipe pluridisciplinaire (*team building*) en démarrage de certaines opérations importantes et pour améliorer la culture de la prévention. ●

Formation initiale

Un test étudiant convaincant

Les équipes Formation initiale et Prévention & Performance de l'OPPBTP ont travaillé de concert sur la création d'un *serious game*. Tout au long du jeu, les joueurs doivent se challenger, s'interroger aussi de façon à développer leur sens critique. Une série de quiz chronométrés et de calculs ponctue le parcours et crée une émulation entre les équipes avec, à la clé, des points à gagner. À la fin du jeu, chaque équipe présente sa solution et en défend les avantages pour maximiser la prévention et la performance globale du chantier. Objectif : rendre les participants acteurs de la prévention, leur permettre de mesurer pleinement les bénéfices associés et les mettre dans des situations qui les contraignent à faire des arbitrages en termes économiques, de prévention, d'environnement ou autres. Pour renforcer la crédibilité du scénario, les équipes se sont appuyées sur des études de cas P&P. Une fois la première version du jeu terminée, il a été testé auprès de futurs ingénieurs de l'ISA BTP à Anglet et des élèves d'IUT Génie Civil à Bordeaux et Rennes qui l'ont beaucoup apprécié. ●



Les temps d'échange qui ont lieu pendant la séance génèrent souvent des débats qui remettent la prévention au cœur de la réflexion chantier.



31
nouvelles
études
de cas Prévention &
Performance en 2023



Au total,
326
études de cas
Prévention & Performance
sur le site internet à fin 2023



22
vidéos
« La prévention ça [vous]
rapporte », dont
2
produites
en 2023 avec une évolution de
design, plus de modernité, avec



11 000
vues
en moyenne par mois
de ces études de cas

1 399
vues



L'OPPBT EN BREF



MISSIONS

Missions et atouts de l'Organisme

L'OPPBT est l'organisme paritaire des branches bâtiment et Travaux Publics dédié à la prévention des risques professionnels créé en 1947. Ses missions sont définies dans l'article R.4643-2 du Code du travail. Elles portent notamment sur la promotion de la prévention, l'expertise, l'étude des situations de terrain et le retour d'expérience à la profession et aux pouvoirs publics, l'information, le conseil et la formation. Leur mise en œuvre a évolué au fil des ans, en fonction des priorités décidées par le Conseil du Comité national de l'Organisme.

Des experts mobilisés pour les entreprises

Pour mener ses missions, l'OPPBT s'appuie sur :

- ▶ des collaborateurs professionnels du BTP experts et engagés en prévention ;
- ▶ une présence sur le terrain partout en France métropolitaine et en expansion dans les départements d'Outre-mer ;
- ▶ une offre d'information qui répond aux préoccupations des professionnels et reste accessible à tout moment ;
- ▶ un accompagnement sur-mesure des professionnels du BTP pour les aider à développer la culture prévention au sein de leur structure.

L'OPPBT met son expertise et ses ressources à disposition de tous les acteurs de la construction et plus particulièrement aux 210 000 entreprises du BTP employant au moins un salarié. ●



210 000
entreprises du BTP



Un plan stratégique pour guider l'action

Tous les cinq ans, l'OPPBT met en place un plan stratégique qui répond aux évolutions du secteur et porte l'ambition des branches du Bâtiment et des Travaux Publics en matière de santé et sécurité au travail. En 2022, l'Organisme a dévoilé l'orientation de son plan @Horizon2025, aligné sur le Plan santé au travail 4. @Horizon2025 s'articule autour de cinq priorités stratégiques menées en synergie. Il s'agit de :

- ▶ maintenir une présence forte de l'Organisme sur le terrain ;
- ▶ offrir une assistance technique et des parcours de prévention à toutes les entreprises grâce au digital ;
- ▶ réaliser l'ingénierie prévention des métiers de demain, avec l'objectif d'une prévention intégrée dès la conception, portée par l'innovation ;
- ▶ former les jeunes, les nouveaux dirigeants et les intérimaires, et assurer ainsi un haut niveau de compétences prévention des personnels du BTP ;
- ▶ contribuer au changement de paradigme de la prévention, en s'appuyant sur Prévention & Performance et sur la culture de prévention, en vue d'une approche résolument positive et incitative en prévention des risques professionnels.

@Horizon2025 a été pensé à l'aune de la crise de la Covid-19 qui a conduit à repenser nos modèles. C'est précisément parce qu'il prend en compte les changements à venir que ce plan stratégique peut aider les entreprises à se préparer aux mutations qui se profilent et à en saisir toutes les opportunités. ●

Les collaborateurs au sein de la dynamique d'entreprise

La mise en œuvre du plan stratégique @Horizon2025 est soutenue, en interne, par une optimisation des systèmes de management, une politique de recrutement dynamique et une évolution de la culture d'entreprise de l'OPPBTB.

Une culture d'entreprise en évolution

Pour réussir le déploiement d'@Horizon2025, l'OPPBTB fait évoluer sa culture d'entreprise et met en œuvre un plan d'accompagnement du changement. Élaboré par le Comité de direction, ce plan a identifié huit changements culturels essentiels dont celui de considérer l'offre digitale comme un moyen de prévention à part entière, à l'instar du contact présentiel. Ce plan souligne, par ailleurs, l'importance de répondre aux objectifs des campagnes ciblées, ce qui suppose de savoir mobiliser les équipes dans un temps court, autour d'un sujet commun. Il propose de focaliser la mission du conseiller sur la collecte et la production de pratiques de prévention mutualisables. Enfin, ce plan encourage l'amélioration de la coopération entre les services, l'évaluation du bénéfice des actions menées, le développement de la culture économique de l'OPPBTB et le renfort de sa dimension technique (en permettant aux agences de porter un sujet technique, notamment).



Les ressources humaines en chiffres

384
collaborateurs

60
arrivées

29
mobilités

77
recrutements

33
promotions

1748
jours de formation



Un niveau de qualification reconnu

En juillet 2023, l'OPPBTB a obtenu le maintien de son certificat 9001. De nombreux points forts ont été relevés, notamment la qualité de l'accueil et l'intégration des nouveaux collaborateurs, mais aussi le déploiement et le pilotage du plan. L'Afnor a, par ailleurs, maintenu le certificat Qualiopi de l'OPPBTB. Ce dispositif de certification mis en place par le ministère du Travail atteste de la qualité des processus mis en œuvre par les organismes de formation et garantit aux entreprises une meilleure lisibilité de l'offre de formation. L'exigence de cette certification est élevée et impose de satisfaire trente-deux critères. L'Afnor a particulièrement souligné le professionnalisme des équipes et la cohésion démontrée entre les agences et le siège, le maillage entre les actions de conseil et de formation au service du client, ainsi que la qualité des séquentiels et supports pédagogiques et des maquettes.



Un engagement fort pour l'égalité femmes/hommes

L'OPPBTB est engagé dans une démarche d'égalité femmes/hommes qui s'exprime notamment à travers sa politique salariale. Celle-ci prend en compte l'index femmes/hommes qui considère les résultats de cinq indicateurs :

- » l'écart des **rémunérations** moyennes,
- » les écarts des **augmentations** de rémunération,
- » les écarts des **promotions**,
- » l'augmentation des salariées après leur retour de **congé maternité**,
- » la **répartition** des dix plus hautes rémunérations selon le genre des salariés.

En 2023, l'OPPBTB **atteint le score de 79/100**

Une déception pour l'Organisme qui a perdu 12 points par rapport à 2022 en raison d'éléments circonstanciels.



Depuis plusieurs années, l'OPPBTB inclut dans son accord annuel de politique salariale des mesures pour redresser les écarts de rémunération entre des femmes et des hommes dont le poste et l'expérience sont similaires.

L'OPPBTB embauche également de plus en plus de femmes à des postes opérationnels, en particulier des conseillères en prévention, et à des postes de management et de direction.

RSE

Une prise en compte durable des enjeux environnementaux

En 2023, l'OPPBTB a poursuivi ses actions en faveur de l'environnement : le nombre de voyages en avion (hors trajets vers les DOM) a diminué de 27 %, ses consommations électriques de 14 % et ses consommations de gaz de 20 %. L'Organisme a également réduit sa surface immobilière. Dans le même temps, sa consommation de carburant a augmenté de 8 % du fait d'un plus grand nombre de kilomètres réalisés (+14 %) liés à la croissance des effectifs et du nombre de véhicules (245 véhicules fin 2023, +10 %). La consommation de papier est également en hausse (+7 %) : elle accompagne le développement du chiffre d'affaires de la FPC. À noter par ailleurs, une initiative collaborative mise en place courant 2023 : la réalisation d'un bilan carbone collectif par les collaborateurs invités à fournir leurs données individuelles.

Conseil du comité national



OPPBTP - RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

Représentants des fédérations d'employeurs et leurs suppléants

CAPEB

- ① Cécile BEAUDONNAT
Yann DANION

FFB

- Gwenaëlle CAMUSAT
Stéphane CLERC

FFB

- ② Frédéric REYNIER
Carole PANOZZO

Fédération des SCOP du BTP

- ③ Jean-Marie KERHERNO
Alexandre POTOCKI

FNTP

- ④ Philippe AURIENTIS
Éric LEFEBVRE

Représentants des organisations syndicales des salariés et leurs suppléants

CFDT

- ⑤ Giovanni VERRECCHIA
David RAGUENES

CFE-CGC BTP

- ⑥ Henri COQUEMONT
Bertrand SIMARD

CFTC

- ⑦ Jean-Michel VAILLENDET
Antonio PIQUERAS

CGT

- ⑧ Frédéric MAU
Christian BAIX

FO

- ⑨ Alain RÉBÉ
Frank SERRA

OPPBTP

- ⑩ Paul DUPHIL,
secrétaire général

Représentant du ministère du Travail

- ⑪ Gilbert DE STEFANO,
chef du Bureau CT3

Représentant de la Cnam

Représentant de la direction des Risques Professionnels de la Cnam
Christophe DESPLAT,
ingénieur conseil national

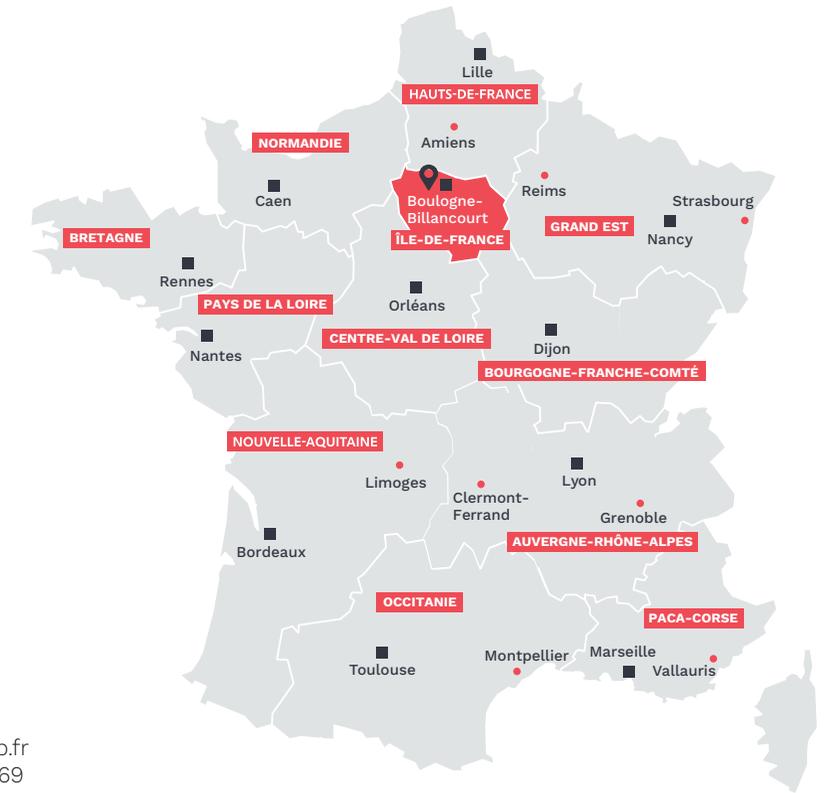
IMPLANTATIONS

COMITÉ NATIONAL

25, avenue du Général-Leclerc
92660 Boulogne-Billancourt Cedex
01 46 09 27 00
info@oppbtp.fr

- Agence régionales
- Bureaux régionaux

L'OPPBTP EN RÉGION



AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

- Lyon
04 78 37 36 02
rhonealpes@oppbtp.fr
Départements : 01, 69
- Grenoble
04 76 46 92 68
Départements : 07, 26, 38, 73, 74
- Clermont-Ferrand
04 73 35 14 23
Départements : 03, 15, 42, 43, 63

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

- Dijon
03 80 78 95 20
bourgognefranche.comte@oppbtp.fr
Départements : 21, 58, 71, 89, 25, 39, 70, 90

BRETAGNE

- Rennes
02 99 38 29 88
bretagne@oppbtp.fr
Départements : 22, 29, 35, 56

CENTRE-VAL DE LOIRE

- Orléans
02 38 83 60 21
centrevaleloire@oppbtp.fr
Départements : 18, 28, 36, 37, 41, 45

NORMANDIE

- Caen
02 31 44 23 61
normandie@oppbtp.fr
Départements : 14, 50, 61

GRAND EST

- Nancy
03 83 20 20 03
grandest@oppbtp.fr
Départements : 54, 55, 57, 88
- Strasbourg
Tél. : 03 88 31 36 00
Départements : 67, 68
- Reims
Tél. : 03 26 47 36 40
Départements : 10, 51, 52, 08

HAUTS-DE-FRANCE

- Lille
03 20 52 13 14
hautsdefrance@oppbtp.fr
Départements : 59, 62
- Amiens
03 22 95 10 18
Départements : 02, 60, 80

ÎLE-DE-FRANCE

- Boulogne-Billancourt
01 40 31 64 00
iledefrance@oppbtp.fr
Départements : 75, 92, 93, 94, 77, 78, 91, 95

PAYS DE LA LOIRE

- Nantes
02 40 49 68 02
paysdelaloire@oppbtp.fr
Départements : 44, 49, 53, 72, 85

OCCITANIE

- Toulouse
05 61 44 52 62
Départements : 09, 12, 31, 32, 46, 65, 81, 82
- Montpellier
04 67 63 47 50
occitanie@oppbtp.fr
Départements : 11, 30, 34, 48, 66

NOUVELLE-AQUITAINE

- Bordeaux
05 56 34 03 49
aquitaine@oppbtp.fr
Départements : 24, 33, 40, 47, 64
- Limoges
05 55 37 51 29
centrouest@oppbtp.fr
Départements : 19, 23, 86, 87, 16, 17, 79

PACA-CORSE

- Marseille
04 91 71 48 48
pacacorse@oppbtp.fr
Départements : 04, 05, 13, 84, 2A, 2B
- Vallauris
04 93 00 04 99
Départements : 06, 83

Organisme professionnel de prévention
du bâtiment et des Travaux Publics
25, avenue du Général-Leclerc
92660 Boulogne-Billancourt Cedex
Tél. : 01 46 09 27 00 – E-mail : info@oppbtp.fr

preventionbtp.fr
oppbtp.com

OPPBTP

preventionbtp.fr

